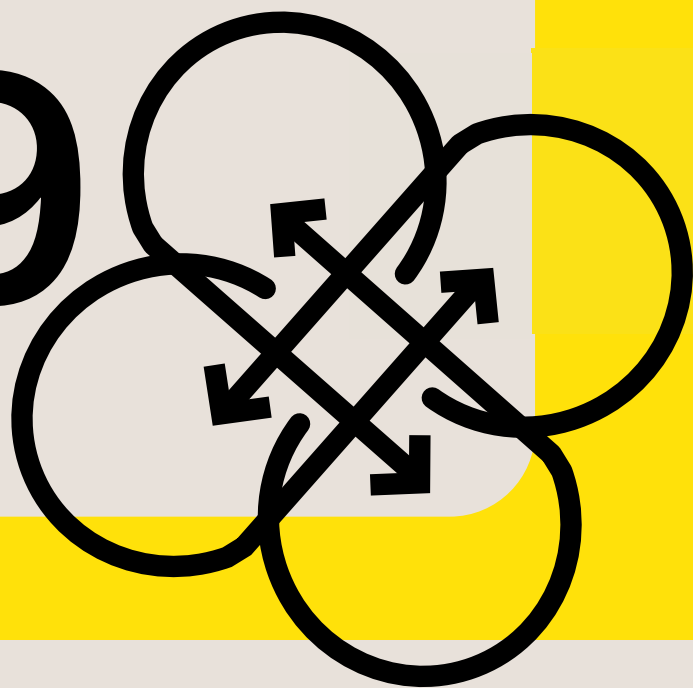


# Global Soil Week 2019



Créer un environnement propice à une agriculture durable et résiliente au changement climatique en Afrique



**Juillet 2019**

**Contact:**

TMG Research gGmbH  
EUREF-Campus 6-9  
10829 Berlin

Courriel: [info@tmg-thinktank.com](mailto:info@tmg-thinktank.com)

Web: [www.tmg-thinktank.com](http://www.tmg-thinktank.com)

**Design:** Grant Gibson, Berlin

**Traduction:** Patrick Lanouette

**Mise en page:** Bruno St. Jacques & Polina Korneeva

# Global Soil Week 2019:

## Rapport final

---

### Coordination

Anna Kramer  
Jes Weigelt

### Gestion logistique

Anna Günther  
Nina Poccioni  
Christiane Schlecht  
Katrín Wlucka

### Chercheurs/chercheuses, curateurs/curatrices et assistant(e)s

John Agboola  
Girum Alemu  
Kader Baba  
Lucia Benavides  
Samie Blasingame  
Maximiliano Cortes Sotomayor  
Marai El Fassi  
Chelsea Jones  
David Kersting  
Serah Kiragu-Wissler  
Benadatte Jerotich Kosgei  
Inviolater Lusweti

Margitta Minah  
Carina Münchenbach  
Louisa Nelle  
Wanja Njiriri  
William Onura  
Nicolas Patt  
Olivia Riemer  
Sonja Scheele  
Larissa Stiem-Bhatia  
Bruno St-Jacques  
Liz Wafula  
Angha Wasnik

# Table des matières

Liste d'abréviations et de sigles	4
Remerciements	5
Chaptire 1 : Introduction	9
Les terres et les sols dans le contexte des objectifs de développement durable (ODD)	9
La Global Soil Week 2019: aborder le « chaînon manquant »	10
Chaptire 2 : Méthodologie	14
Une approche d'apprentissage ascendante	15
Chaptire 3 : Les rapports par dimensions	18
La gouvernance foncière	18
La gouvernance locale	31
Les services de vulgarisation	45
Le financement et les marchés	56
Chaptire 4 : L'environnement propice au-delà des dimensions	72
Modes de consommation et de production durables	72
Réflexions d'un point de vue mondial et régional	74
Chaptire 5 : Perspectives	77
Annexe	79

# Liste d'abréviations et de sigles

BMZ	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement
CETRAD	Centre de formation et de recherche intégrée pour le développement en ASAL
CITES	Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Sauvages Menacées d'Extinction
CPD	Consommation et Production Durables
GDT	Gestion Durable des Terres
GES	Gaz à effet de serre
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GSW	Global Soil Week
ICRAF	Centre International pour la Recherche en Agroforesterie
IGAD	L'autorité intergouvernementale pour le développement
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
NDT	Neutralité en matière de Dégradation des Terres
OC	Organisations communautaires
ODD	Objectifs de Développement Durable
OSC	Organisations de la Société Civile
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PSE	Paiements pour les Services Écosystémiques
REDD+	Réduction des Émissions Issues de la Déforestation et de la Dégradation Forestière
S&E	Suivi et Évaluation
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
VGGT	Directives Volontaires pour une Gouvernance Responsable des Régimes Fonciers

# Remerciements

La **Global Soil Week** (GSW) 2019 a eu lieu du 26 au 30 mai 2019 sur le campus ICRAF à Nairobi. Cet événement n'aura pas été possible sans le soutien d'une multitude de partenaires. Nous aimerions particulièrement remercier le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) pour son soutien financier et logistique. La **Global Soil Week** 2019 a été organisée par TMG Research gGmbH en collaboration avec la **Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit** (GIZ) et le Centre international pour la recherche en agroforesterie (ICRAF) et co-organisée par les Ministères de l'Agriculture du Bénin, du Burkina Faso, de l'Éthiopie et du Kenya et les Ministères de l'Environnement du Bénin et de Madagascar.

La GSW 2019 a reçu le soutien et l'appui de divers partenaires officiels, dont :

- ActionAid Kenya
- African Land Policy Centre (ALPC)
- Alliance for a Green Revolution in Africa (AGRA)
- Alliance for Food Sovereignty in Africa (AFSA)
- Initiative 4p1000
- Centre for Training and Integrated Research in ASAL Development (CETRAD)
- FAO Global Soil Partnership
- Groupe de Recherche et d'Action sur le Foncier (GRAF)
- Institute for European Environmental Policy

(IEEP)

- Coalition internationale pour l'accès à la terre (ILC)
- Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)
- Total Land Care (TLC)
- Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD)
- Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)
- Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)
- World Wildlife Fund (WWF) International

Nous tenons à remercier tous les partenaires officiels pour leur soutien et leurs contributions avant et pendant la GSW 2019, particulièrement lors des sessions plénières.

Nous aimerions sincèrement remercier les nombreuses présentatrices et les nombreux présentateurs d'exemples de cas, sans lesquels la GSW 2019 n'aurait pas pu bénéficier d'une base factuelle si solide. Ces personnes sont : M. Boniface Alkamoj, Dr George Ayaga, M. Kader Baba, M. Maman Bassarou, Prof. Rhoda Birech, M. Luwayo Biswick, Mme Mieke Bourne, M. Said Mohammed Bori, M. Bala-Galley Diarra, M. Yao Dovo Feter, M. Jony Girma, Mme Linnet Gohole, M. Navin Horo, M. Zwide Jere, Dr Bharat Kakade, M. Saydou Koudougou, M. Joseph Lentunyoi, Mme Caroline Musee, M. Richard Museka, M. Conrad Muyaule, Mme Harriet Nakasi, Mme Ann-Kathrin Neureuther, M. Vincent Okoth, M. Daniel Omondi,

M. Denis Orioki, M. Janardhan Pawar, Mme Valérie Ramahavalisoa, Dr Harifidy Rakoto Ratsimba, M. Bala Sanou, Mme Violet Shivutse, M. Shri E. Srinivas, M. Alexander Strunck, M. Michael Ole Tiampati, M. Joshua Wambugu, M. Amos Wekesa, Dr Leigh Ann Winowiecki, M. Jitendra Yadav et M. Joseph Zambo.

Nous remercions par ailleurs les orateurs et les oratrices lors des sessions plénières pour leurs riches contributions et leur participation. Nous remercions : S. E. Mme Jeanne Josette Acacha Akoha et S. E. Dr Françoise Komlan Assogba du Bénin; S. E. Dr Zacharie Segda du Burkina Faso; S. E. Prof. Hamadi Boga et l'Honorable Mwangi Kiunjuri du Kenya; S. E. M. Etefa Diba Areri de l'Éthiopie ; S. E. Mme. Ony Malalaniaina Rabearivololona de Madagascar; ainsi que M. Daniel Alker, M. Tim Christophersen, Dr Jonathan Davies, M. Mohamud Hussein Egeh, M. Johann Fourgeaud, M. Martin Frick, Dr Joan Kagwanja, M. Johns M. Kharika, Dr Juliette Biao Koudenoukpo, Mme Jemimah Mmayi, Mme Christel Weller Molongua, M. Paul Okonga, Mme Rosalie Ouoba, M. Tony Simons, M. Heiko Warnken, Prof. Dr Oliver C. Ruppel, M. William Speller, Mme Fatoumata Tall, Dr Elvis Paul Tangem, M. Ronald Vargas et M. Gaston Yorou.

Nous remercions également nos principaux experts facilitateurs (lead discussants) pour leurs contributions à la préparation de la GSW 2019 et lors de l'évaluation par les pairs du troisième jour. Les intervenants principaux comprenaient : Dr Ben Allen, Prof. Kassahun Berhanu, Mme Nancy Chege,

M. Ambroise Coulibaly, M. Ibrahima Coulibaly, Dr Samson Eshetu, Mme Catherine Gatundu, Dr Mwatima Juma, Dr Ibrahima Ka, Mme Joan Kagwanja, Mme Judy Kariuki, M. Michael Mbaka, Dr Ismail Moumouni Moussa, Dr Abraham Rugo Muriu, Dr Jefferson Mutimba, Mme Jane Seruwagi Nalunga, Prof. Margaret Ngigi, Dr Olutoyin Olugbire Oluseyi, M. Rasmane Ouedraogo, M. Hubert Ouedrogo, Mme Usha Rani, M. Mackay Rigava et Prof. Dr Jean-Pierre Olivier de Sardan.

Finalement nous tenons à remercier tous les participants et participantes à l'événement **Youth in Soil**<sup>1</sup> pour leur effort et leur dévouement quant à la diffusion des messages issus de la GSW 2019 à travers divers réseaux de médias sociaux. Un grand merci à M. John Agboola, Mme Sally Kimathi, M. Atual Owade, M. Abraham Ng'ondo Othieno, Mme Sharon Cheboi, Mme Dorcas Abimbola Omole, Mme Nelli Kapatuka, M. José Herbert Ahodode, M. Edouard Sango Dieudonné et M. Yared Tesema. La préparation des « Ateliers sur les dimensions » n'aurait pas été possible sans l'appui et l'accompagnement fournis par Dr Alexander Erlewein, M. Paul Munro Faure, Mme Martina Fleckenstein, Dr Boniface Kiteme, M. Julian-Hamilton Peach et Prof. Dr Theo Rauch. Nous tenons à remercier nos modérateurs, M. Alexander Müller et Mme. Alice Kaudia, de nous avoir guidés tout au long de la GSW 2019.

Enfin, nous tenons à remercier toutes les participantes et tous les participants qui ont

1. <https://globalsoilweek.org/youth-in-soil/>

pris part à la GSW 2019 et qui ont enrichi les discussions avec leurs connaissances, leurs savoirs et leur expertise. Ces contributions ont fait de la GSW 2019 un véritable processus d'apprentissage ascendant.



**Note** : Dans le présent rapport, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

# Chapitre 1:

## Introduction

Les sols sont à la base d'une vaste gamme de services écosystémiques dont bénéficie l'humanité. Une des fonctions primordiales du sol est son rôle dans la production alimentaire. Avec près de 95% de la nourriture mondiale produite sur le sol, la disponibilité alimentaire et la qualité des aliments dépendent grandement de la disponibilité de sols fertiles.<sup>1</sup> Pourtant, les ressources en terres dans le monde sont confrontées à une dégradation croissante liée essentiellement aux actions anthropiques telles que l'utilisation non durable des terres et des eaux et la mauvaise gestion des terres. Les changements climatiques exacerbent davantage ces tendances et, par conséquent, près de 24% de la superficie terrestre mondiale est confrontée à une dégradation, menaçant ainsi les moyens d'existence d'à peu près 1,5 milliard de personnes dans le monde.<sup>2</sup>

Le continent africain est affecté de manière disproportionnée par ces tendances mondiales. Selon les estimations, jusqu'à 45% de la superficie serait affectée par la désertification et une majorité de la surface serait présentement exposée à un haut ou très haut risque de dégradation supplémentaire.<sup>3</sup> La dégradation et le déclin de

la fertilité des sols impactant négativement la production agricole, ces tendances risquent de nuire à l'atteinte de l'objectif mondial de la sécurité alimentaire. De plus, la dégradation et la diminution de la fertilité des sols réduisent la résilience des groupes déjà vulnérables, tels que les personnes vivant en situation de pauvreté, ce qui pourrait amplifier les risques de conflits autour des ressources naturelles déjà limitées.<sup>4</sup>

### **Les terres et les sols dans le contexte des objectifs de développement durable (ODD)**

La GSW est une plateforme qui réunit une variété d'acteurs afin de renforcer les politiques et l'action entourant la gestion durable des sols et la gouvernance foncière responsable. Les considérations cruciales dans le contexte des programmes de développement durable comprennent l'identification, la promotion et l'entretien des systèmes qui freinent la dégradation des terres, qui améliorent la fertilité des sols et qui favorisent l'accès équitable aux bienfaits de la terre et des ressources naturelles.

La gestion durable des terres (GDT) et la gouvernance foncière responsable sont fondamentales pour l'atteinte de la majorité des

1. FAO. (2015). Healthy Soils are the basis for healthy food production.  
2. Umweltbundesamt. (2015). Land Degradation Neutrality: An Evaluation of Methods  
3. ELD Initiative & UNEP. (2015). The Economics of Land Degradation in Africa: Benefits outweigh costs. ELD Initiative: Bonn.

4. UNCCD. (2017). Global Land Outlook.

objectifs de développement durable (ODD) du Programme à l'horizon 2030. La GDT contribue au maintien des différentes fonctions des sols sains – y compris la production de la biomasse; le stockage, le filtrage et la transformation des nutriments, des substances et de l'eau; la biodiversité et sa fonction de réservoir de carbone, l'environnement physique et culturel pour les activités humaines, source de matière première. Ces fonctions du sol sont directement liées aux six enjeux d'envergure mondiale (le changement climatique, la sécurité de l'eau, la restauration des terres, la santé humaine, la sécurité alimentaire et la biodiversité) auxquels les ODD s'attaquent.<sup>5</sup> La GDT et les investissements dans l'amélioration de la fertilité du sol sont, par exemple, essentiels à l'atteinte des ODD 1, 2 et 3, parce que le sol constitue la base de la production alimentaire et est essentiel à l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.<sup>6</sup> Les ODD 3 et 6 abordent l'importance d'un accès sécurisé aux ressources en eau.

Dans ce contexte, gérer de manière durable les ressources en terres et en sols est un facteur essentiel pour appuyer les fonctions que ceux-ci jouent quant à la filtration de l'eau et à sa distribution aux plantes, à l'atmosphère, à la nappe phréatique, aux lacs et aux rivières.<sup>7</sup> La GDT et la gouvernance foncière responsable sont, en outre,

5. Keesstra, S.D. (2016). The significance of soils and soil science towards realization of the United Nations Sustainable Development Goals. SOIL. 2. Pp. 111 – 128.

6. ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde; ODD 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable; ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges

7. ODD 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

essentielles pour le maintien des sols en tant que puits de carbone pour les efforts d'atténuation du changement climatique. De ce fait, la GDT et la gouvernance foncière responsable jouent un rôle fondamental dans la lutte contre les crises climatiques (ODD 13). L'ODD 15, qui préconise l'utilisation durable des écosystèmes terrestres et la gestion forestière, la lutte contre la désertification, l'arrêt de la dégradation des sols et de la perte de la biodiversité, souligne clairement l'importance cruciale de la gestion durable des terres et des sols dans l'atteinte des objectifs mondiaux.<sup>8</sup> Il convient donc d'affirmer que la majorité des ODD dépend des différentes fonctions fournies par le sol, reflétant ainsi l'importance d'investir dans la GDT et dans la gouvernance foncière responsable pour l'atteinte des ODD dans leur ensemble.<sup>9</sup>

### **La Global Soil Week 2019 : aborder le « chaînon manquant »**

Sous le titre « Créer un environnement propice à une agriculture durable et résiliente au changement climatique en Afrique », les participants de la GSW 2019 se sont penchés sur le manque d'impacts à long terme des investissements dans la GDT et des pratiques qui peinent à contrer efficacement les tendances de dégradation des terres, limitant ainsi la capacité des petits producteurs à s'adapter aux changements climatiques. Bien que les technologies de GDT soient reconnues

8. Keesstra, S.D. (2016). The significance of soils and soil science towards realization of the United Nations Sustainable Development Goals. SOIL. 2. Pp. 111 – 128.

9. Pour une perspective plus détaillée de la manière dont chacune des fonctions du sol contribue aux ODD, consultez : Keesstra, S.D. (2016). The significance of soils and soil science towards realization of the United Nations Sustainable Development Goals. SOIL. 2. Pp. 111 – 128.

depuis longtemps comme efficaces pour freiner la dégradation des terres et pour maintenir la fertilité du sol, de récents rapports sur la dégradation des écosystèmes et de la biodiversité remettent en question le succès des mesures de GDT mises en œuvre depuis plusieurs décennies. Le rapport de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) de 2019 souligne, par exemple, l'état accablant de la biodiversité à travers le monde et l'influence anthropique sur la réduction des espèces à travers le monde.<sup>10</sup> Entre autres, le rapport souligne que la production vivrière a augmenté de 300% et que 100 milliards de dollars US sont investis dans des pratiques agricoles nuisibles à l'environnement.<sup>11</sup> La tendance négative en matière de conservation de la biodiversité se manifeste clairement par l'impossibilité d'atteindre la majorité des objectifs d'Aichi avant l'année 2020.

Ces difficultés et défis soulignent l'urgence de comprendre pourquoi des décennies d'investissements dans les programmes de GDT n'ont pas été en mesure de produire les résultats escomptés en matière de restauration des écosystèmes et de GDT. Plusieurs raisons pourraient expliquer cette constatation. Par exemple, le choix des technologies de GDT est souvent axé sur leur potentiel théorique plutôt que sur leur valeur pratique; les technologies promues dans les programmes de GDT présupposent

souvent des besoins en main d'œuvre qui, en réalité, ne sont ni disponibles ni accessibles pour les petits producteurs; les technologies ne sont souvent pas adaptées aux besoins et aux capacités des petits producteurs ou bien celles-ci ne considèrent pas les normes sociales régissant la gestion des terres. La non-adoption des pratiques de GDT est, par ailleurs, renforcée par l'insécurité du régime foncier qui compromet les investissements dans la GDT alors que les services financiers sont souvent inaccessibles pour de nombreux producteurs. De plus, de nombreux programmes de GDT n'atteignent pas les groupes les plus vulnérables et les plus marginalisés, ce qui renforce le problème d'accès aux services agricoles. Ce problème est déjà amplifié par le fait que les prestataires de services publics ne sont pas en mesure d'atteindre ces producteurs. Finalement, de nombreux programmes de GDT ne créent pas suffisamment de conditions propices dans lesquels les plans de sortie des projets renforcent adéquatement les organisations destinées à assumer la responsabilité de la prestation des services après la fin du projet.

Malgré l'acceptation générale de l'importance d'investir dans la sécurité foncière, dans les services de vulgarisation, dans l'accès aux mécanismes de financement ou dans la responsabilité sociale, les programmes de GDT, en pratique, ne répondent pas suffisamment à ces considérations. Les programmes de GDT ne s'attaquent souvent pas au point de convergence entre les réalités vécues par les producteurs et les cadres nationaux qui guident les pratiques

10. Le rapport souligne que l'abondance des espèces aurait diminué de 20 %  
11. IPBES. (2019). Global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. E. S. Brondizio, J. Settele, S. Díaz, and H. T. Ngo (editors). IPBES Secretariat, Bonn, Germany.

agricoles. Ce « chaînon manquant » apparaît de façon récurrente dans les interactions entre les producteurs et les nombreuses parties prenantes, prestataires de services. Cela transparaît, par exemple, dans les difficultés pour les prestataires de services publics d'atteindre les producteurs, lorsque les prestataires de services privés ne s'occupent que des producteurs qui sont les mieux connectés aux marchés et donc en mesure d'acquiescer des services privés ou bien lorsque les producteurs ou les organisations de producteurs ne disposent pas suffisamment de moyens pour obliger les autorités à rendre compte.

Il existe cependant des exemples qui se sont avérés être un succès pour relever les défis ci-dessus évoqués et pour créer, au niveau local, des conditions propices qui favorisent l'adoption de pratiques de GDT et de pratiques agricoles intelligentes face au changement climatique. Plusieurs projets et programmes ont permis d'identifier des stratégies pour adapter les pratiques de GDT aux réalités vécues par les petits producteurs agricoles, par les ménages sans terre, par les femmes et les jeunes et pour veiller à ce que les efforts de GDT soient mis en œuvre au-delà du cycle de vie du projet. Ces projets et programmes englobent un large éventail de domaines d'activités allant de la sécurisation des droits fonciers pour les femmes jusqu'au soutien à la vulgarisation agricole de producteur à producteur (par les pairs) et la création de chaînes de valeur qui permettent aux producteurs de commercialiser les produits issus des pratiques de GDT sur les marchés de niche

européens. L'expérience acquise dans le cadre de ces projets et de ces programmes fournit d'utiles renseignements pour l'élaboration de stratégies visant à créer un environnement favorable qui s'attaque au « chaînon manquant ». C'est dans cette perspective que la GSW 2019 a mis en œuvre un processus d'apprentissage ascendant pour tirer des leçons sur la manière dont les programmes de GDT ont réussi à créer des environnements propices à une agriculture durable et résiliente au changement climatique.

À cette fin, la GSW 2019, co-organisée par les Gouvernements du Bénin, du Burkina Faso, de l'Éthiopie, de Madagascar et du Kenya a eu lieu du 26 au 30 mai 2019 sur le campus de l'ICRAF à Nairobi, au Kenya. Plus de 200 représentants de projets locaux réussis, de gouvernements, d'organisations internationales et d'institutions de recherche se sont réunis pour élaborer conjointement des stratégies en vue de créer un environnement propice à l'agriculture durable et résiliente au changement climatique en Afrique.

Ce rapport final résume les résultats de quatre journées de discussions fructueuses sur plus d'une vingtaine d'études et d'initiatives et met l'accent sur quatre dimensions particulières d'un environnement propice : la gouvernance foncière, la gouvernance locale et les nouveaux modèles de coopération, les services de vulgarisation et de conseil agricoles, et l'accès au financement et aux marchés. Ce rapport résume les principaux points de discussion et les principales conclusions

de la GSW et est structuré de la manière suivante: le chapitre 1 présente une introduction à la GSW 2019, suivi du chapitre 2 qui décrit son approche méthodologique. Le chapitre 3 souligne les résultats de chacun des quatre « Ateliers sur les dimensions » et fournit une réflexion sur les stratégies respectives qui ont été identifiées pour contribuer à la création d'environnements favorables. Le quatrième chapitre analyse l'interdépendance entre les quatre dimensions et aborde les modes de consommation et de production durables (CPD) en tant que thématique transversale à l'intérieur des dimensions et fournit une vue d'ensemble d'un point de vue régional et global. Le rapport se termine avec le chapitre 5 qui offre une perspective sur la pertinence des stratégies relevées au cours de la GSW 2019 en vue de permettre la mise en œuvre à plus grande échelle des pratiques GDT ainsi que leur adoption à long terme.



Photo par Francis Dejon/IISD

# Chapitre 2:

## Méthodologie

La GSW 2019 est le résultat d'engagements et de contributions continus provenant d'un vaste réseau de partenaires issus des gouvernements, de la société civile, des institutions de recherche, des organisations internationales de développement et des partenaires de mise en œuvre. Les délibérations communes ont renforcé le besoin d'une meilleure compréhension des conditions qui assurent le succès des projets de GDT et qui donnent lieu à des impacts durables.

Le processus d'apprentissage tiré des différentes initiatives locales à travers le continent africain sur la façon de mettre en place un environnement propice à l'agriculture durable et résiliente au changement climatique constituait l'épine dorsale de la GSW 2019. Dans le contexte de la GSW 2019, un environnement propice est défini comme étant les prérequis sur le plan institutionnel et technique (lois, règles, organisations, services et techniques) pour permettre la diffusion à grande échelle, le maintien et l'adoption à long terme des pratiques de l'agriculture durable et résiliente au changement climatique après le cycle de vie d'une intervention externe (p. ex. un projet, un programme ou une initiative). La GSW 2019 s'est donc chargée de discuter et d'analyser une vaste gamme d'initiatives locales avec les objectifs suivants :

- Souligner le fait que les avancées dans l'élimination de la faim dans les zones rurales, dans le renforcement des capacités d'adaptation des petites exploitations agricoles, dans l'atteinte de la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) et dans la gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles dépendent d'un environnement favorable aux petites exploitations qui, souvent, reste à être créé;
- Préciser notre compréhension commune de l'environnement propice nécessaire aux investissements dans une agriculture durable et résiliente au changement climatique qui soient durables dans le temps et qui puissent être adoptés à grande échelle;
- Montrer que le progrès envers la création d'un environnement propice pour l'agriculture durable et résiliente au changement climatique est possible, même par le biais d'investissements à petite échelle dans les processus d'apprentissages et d'innovation menés sur le plan local;
- Créer un espace de dialogue entre les représentants d'initiatives régionales, des gouvernements nationaux, des municipalités et de la société civile sur leurs rôles et leurs contributions respectifs envers la création

d'un environnement propice pour l'agriculture durable et résiliente au changement climatique.

### **Une approche d'apprentissage ascendante**

Afin d'atteindre les objectifs que la GSW 2019 s'était donnés, 22 exemples de cas (voir la Fig. 1 et l'annexe 1 pour la liste complète et la description des cas) renfermant des éléments nécessaires à la création d'un environnement propice ont été identifiés par TMG Research gGmbH et ses partenaires avant la GSW 2019. Ces exemples englobent une vaste gamme de sujets allant de la sécurisation des droits fonciers pour les femmes, en passant par la planification de l'utilisation des terres pour les éleveurs nomades jusqu'aux entreprises sociales qui fournissent des modèles de financement aux petits producteurs. De plus, nous avons identifié quatre dimensions de l'environnement propice essentielles à la mise en œuvre de pratiques agricoles durables et résilientes au changement climatique et à la garantie de leurs impacts à long terme : la gouvernance foncière, la gouvernance locale et les nouveaux modèles de coopération, les services de vulgarisation et l'accès au financement et aux marchés.

L'identification et la sélection de ces quatre dimensions étaient le résultat d'un choix délibéré étant donné l'importance de celles-ci pour la GDT, mais ces dimensions ne constituent évidemment pas une liste exhaustive des aspects importants d'un environnement propice. Dans les contextes

individuels, d'autres aspects d'un environnement propice devront peut-être être considérés.

Les résultats de la GSW 2019 ont été produits sur une période de quatre jours et les résultats de chaque jour étaient ajoutés aux résultats des jours précédents. Au cœur du processus se trouvait une approche d'apprentissage ascendante qui s'appuyait à la fois sur les expériences des initiatives locales et sur l'expertise des divers participants, soit les personnes chargées de mettre en œuvre les projets, les experts techniques, les représentants gouvernementaux et les chercheurs.

Au cours de la première journée, les exemples de cas étaient au centre des discussions.

Les participants aux ateliers ont acquis une compréhension détaillée des processus qui avaient permis à ces cas de créer un environnement propice. Ils ont ainsi développé conjointement une série de leçons découlant de chaque cas individuel. Les discussions ont été guidées par plusieurs questions (annexe II) qui se rapportaient aux caractéristiques de l'environnement propice présenté dans l'étude de cas, aux acteurs qui ont contribué aux éléments de l'environnement propice et aux modalités d'inclusion des groupes vulnérables et marginalisés.

Les leçons tirées de la première journée ont permis de constituer une base factuelle sur laquelle se sont appuyées les discussions lors de la deuxième journée. La deuxième journée visait à passer des exemples de cas individuels à des



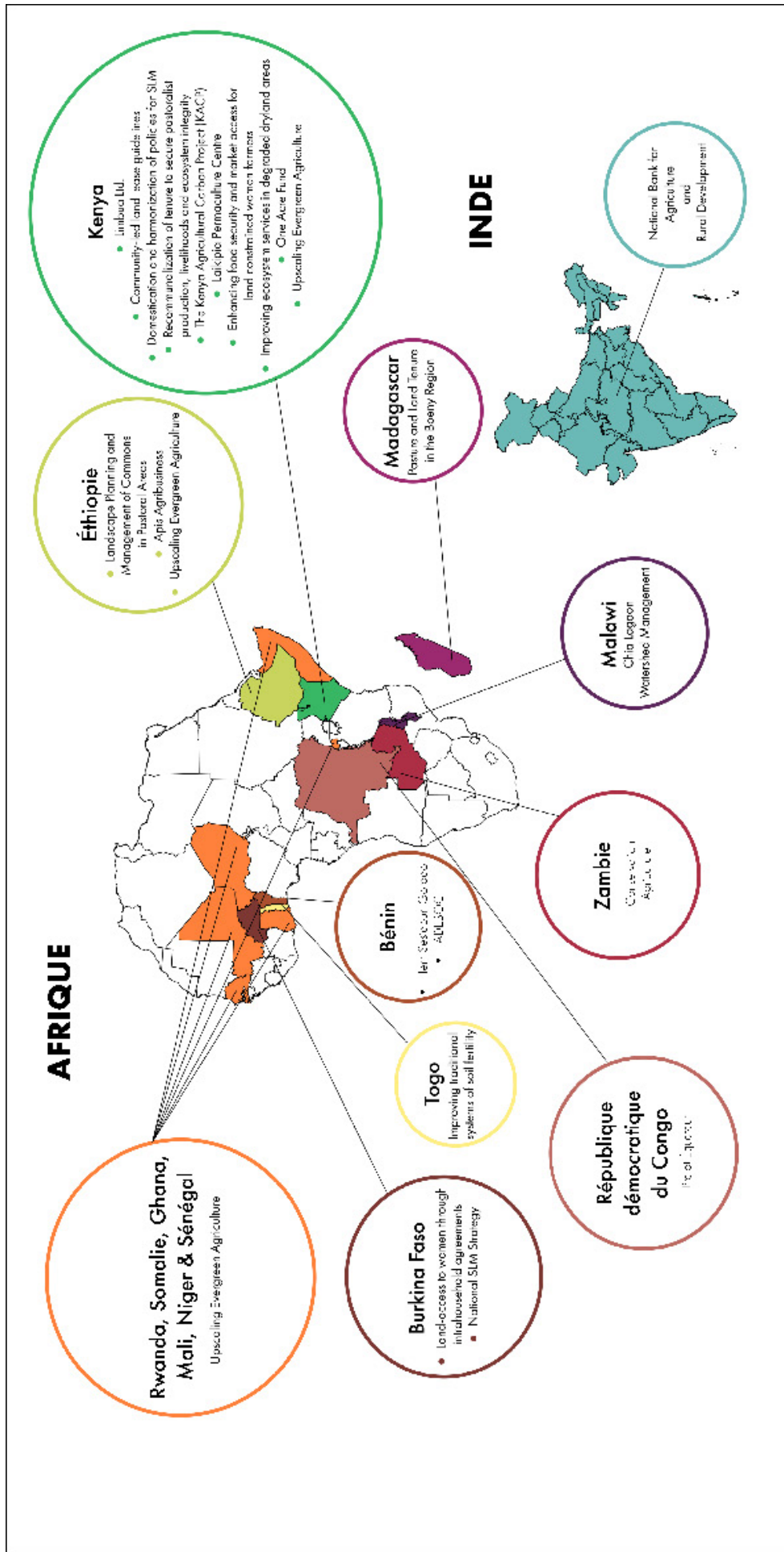


Figure 1 : Carte des cas de la *Global Soil Week*

stratégies de plus grande envergure pour créer un environnement propice à l'agriculture durable et résiliente au changement climatique. Sous l'angle des quatre dimensions, les participants ont comparé et ont analysé les leçons tirées en se basant sur les différences et les similarités entre celles-ci afin d'arriver à des stratégies applicables plus généralement. À cette fin, les débats se sont concentrés sur l'adéquation des leçons tirées dans différents contextes, les limites de celles-ci, les éléments manquants pour assurer la durabilité post-projet et le rôle de divers agents dans ces processus (pour une liste des questions directrices par dimension voir l'annexe II). Les participants ont ainsi eu l'occasion d'enrichir les discussions en y apportant leur expertise et d'échanger leurs connaissances et leurs savoirs les uns avec les autres. Au cours de la troisième journée, divers intervenants principaux ont procédé à l'évaluation par les pairs des stratégies à l'intérieur d'une même dimension afin de s'assurer que celles-ci sont pertinentes et viables dans des contextes politiques variés.

Le programme de la dernière journée a été organisé en tenant compte du besoin de donner un espace pour des discussions qui recourent toutes les dimensions et de fournir des points d'entrée permettant la traduction des stratégies en mesures pratiques et réalisables sur plusieurs niveaux politiques et parmi diverses parties prenantes. Au cours d'une session interactive de « lab » en plénière, divers intervenants ont été sélectionnés pour fournir des commentaires sur

les stratégies élaborées. Ces intervenants étaient issus d'organisations et d'initiatives ayant une riche expérience et une forte influence sur l'élaboration de projets et de programmes d'agriculture durable et résiliente au changement climatique. De plus, la discussion a permis aux participants à la GSW 2019 de développer conjointement une compréhension détaillée des modalités par lesquelles les différentes dimensions doivent se compléter et se renforcer afin de créer un environnement propice.

La GSW 2019 a démontré qu'un environnement propice pouvait être créé par le biais de processus d'apprentissage et d'innovation menés au niveau local. L'approche méthodologique de la GSW 2019 développée par TMG Research gGmbH a permis aux participants d'identifier et de parfaire collectivement les stratégies qui intersectent un large éventail de sujets en lien avec l'agriculture durable et résiliente au changement climatique. La nature interactive de la GSW 2019 a donné l'occasion aux participants de façonner les discussions en se fondant sur leur expertise et d'introduire des aspects à considérer qui font l'objet de préoccupations partagées parmi les participants.

# Chapitre 3:

## Les rapports par dimensions

La section qui suit présente en détail les résultats des différents ateliers par dimension et des discussions sommaires entourant chacune des stratégies proposées envers la création d'un environnement propice à l'agriculture durable et résiliente au changement climatique.

---

### La gouvernance foncière

La gouvernance foncière responsable est essentielle pour la GDT. La gouvernance foncière « concerne les règles, les processus et les structures à travers desquels des décisions sont prises quant à l'accès à la terre, l'utilisation de celle-ci, la manière dont les décisions sont mises en œuvre et appliquées et la façon dont les intérêts concurrents en matière d'utilisation du sol sont gérés ».<sup>1</sup>

La gouvernance foncière fournit ainsi le cadre à l'intérieur duquel les systèmes et les régimes fonciers sont guidés. Ceci est essentiel à la productivité agricole, à la réduction de la pauvreté engendrée par le manque d'accès à la terre et à la minimisation des conflits fonciers.<sup>2</sup> Pour continuer, la gouvernance foncière responsable peut être en mesure de garantir que les avantages découlant

des terres et des ressources naturelles puissent être distribués équitablement et qu'ils soient gérés de manière durable.<sup>3</sup>

Le lien entre la sécurité foncière et la conservation des sols a été reconnu depuis longtemps.<sup>4</sup> Cependant, la GDT demeure difficile là où les modalités de possession, d'accès et d'utilisation sécurisées des terres sont inexistantes ou insuffisantes. À titre d'exemple, les mesures de GDT nécessitent des investissements qui se manifestent à moyen ou à long terme alors que les coûts associés à la mise en œuvre sont distribués à court terme. Les producteurs qui craignent perdre leurs terres en raison de leur situation foncière précaire n'ont que peu de motivation à utiliser des mesures de protection du sol. Ainsi, la sécurité foncière,

l'accès sécurisé et les droits d'accès à la terre sont

3. Espinoza, J., Kirk, M., Graefen, C. (2016). Good Land Governance: Between Hope and Reality. Working Paper 11. Food and Agriculture Organization of the United Nations.

4. Voir par exemple : Holden, S. and Ghebru. H. (2016). Links between Tenure Security and Food Security in Poor Agrarian Economies: Causal Linkages and Policy Implications. CLTS Working Papers 7/16, Norwegian University of Life Sciences, Centre for Land Tenure Studies.; Kabubo-Mariara, J., Linderhof, V. and Kruseman, G. Does land tenure security matter for investment in soil and water conservation? Evidence from Kenya. AfJARE 4(2): 123-139.; Lovo, S. (2016). Tenure insecurity and investment in soil conservation. Evidence from Malawi. World Development, 78, pp. 219-229. ISSN 0305-750X

1. Palmer, D., Fricska, S., Wehrmann, B. (2009). Towards Improved Land Governance. Land Tenure Working Paper 11. Food and Agriculture Organization of the United Nations.

2. Espinoza, J., Kirk, M., Graefen, C. (2016). Good Land Governance: Between Hope and Reality. Working Paper 11. Food and Agriculture Organization of the United Nations.

essentiels pour la gestion durable des terres.<sup>5</sup> La propriété foncière est souvent une condition requise afin de bénéficier des avantages générés par la GDT, par l'agriculture durable ou par la gestion durable des ressources naturelles. Les projets de GDT œuvrent souvent dans des contextes où les petits producteurs, les femmes et autres groupes vulnérables et marginalisés font face à un accès, à une utilisation et à une possession insécurisés des ressources en terres. Cette situation ne fournit ni les motivations nécessaires pour l'adoption des technologies GDT ni la garantie que ces groupes puissent tirer les avantages des pratiques de GDT où celles-ci sont promues.

Bien qu'il soit essentiel de reconnaître, de respecter et de protéger les droits fonciers légitimes qui favorisent la GDT, les systèmes fonciers communaux qui favorisent eux aussi la GDT sont confrontés à d'importantes pressions. Le pastoralisme, par exemple, peut servir de mécanisme efficace de gestion des pâturages. Ce système est souvent reconnu pour son potentiel d'augmenter la productivité, la sécurité alimentaire et la conservation de la faune et des services écosystémiques.<sup>6</sup> En Afrique de l'Est et dans la région du Sahel, les communautés pastorales contribuent de manière significative aux économies nationales. Pourtant, les peuples pastoraux

sont de plus en plus confrontés à des obstacles sociopolitiques et économiques qui entravent leur mobilité et rendent la gestion durable des pâturages, des prairies et des terres arides de plus en plus difficile. Parmi ces obstacles figurent l'érosion des régimes de propriété communale découlant de la privatisation des terres, l'affectation concurrente des terres et les politiques qui encouragent la réduction du nombre d'animaux.<sup>7</sup> Ces aspects sont exacerbés par les effets d'autant plus palpables du changement climatique.



Photo par Francis Dejon/IISD

Ces exemples reflètent les défis qui persistent au point d'interconnexion entre la gouvernance foncière, la GDT et l'agriculture résiliente au changement climatique. Au cours de la GSW 2019, les opportunités servant à créer un environnement propice qui renforcent l'accès, l'utilisation et la possession foncière sécurisés, en particulier pour les communautés vulnérables et marginalisées (par exemple, les producteurs sans terre, les femmes, les peuples pastoraux), ont été analysées.

5. Meinzin-Dick, R., Markelova, H. and Moore, K. (2010). The role of collective action and property rights in climate change strategies. CGIAR CAPRI Policy Brief No. 7. IFPRI: Washington.

6. Neely, C. and S. Bunning. (2008). Review of Evidence on Dryland Pastoral Systems and Climate Change: Implications and opportunities for mitigation and adaptation. FAO – NRL Working Paper. Rome, Italy. McGahey, D., Davies, J., Hagelberg, N., and Ouedraogo, R., (2014). Pastoralism and the Green Economy – a natural nexus? Nairobi: IUCN and UNEP.

7. Neely, C. and S. Bunning. (2008). Review of Evidence on Dryland Pastoral Systems and Climate Change: Implications and opportunities for mitigation and adaptation. FAO – NRL Working Paper. Rome, Italy.

Les expériences issues des projets présentés lors de la GSW illustrent des processus innovateurs développés sur le plan communautaire et ayant obtenu la reconnaissance des autorités locales. Ces processus visent la sécurisation des droits d'accès et d'utilisation pour les producteurs et, en particulier, pour les groupes vulnérables. Les discussions lors de la GSW ont souligné le fait que ces innovations sociales doivent être intégrées à plus grande échelle et incorporées dans les cadres juridiques et réglementaires afin qu'elles obtiennent une reconnaissance sur le plan municipal et national et pour s'assurer de leur durabilité à long terme. Les stratégies énumérées ci-dessous sont issues des discussions lors de l'atelier, chacune d'entre elles portant sur un élément particulier de l'environnement propice à une gouvernance foncière responsable dans le contexte d'une agriculture durable et résiliente au changement climatique.

**Stratégie 1 : Investir dans le partage équitable des avantages issus du paiement pour les services écosystémiques (PSE) en vue d'inclure les ménages sans terre souvent exclus lorsque les bénéfices dépendent de la propriété foncière**

Méthodes et moyens pour parvenir à un partage équitable des bénéfices :

- *Investir dans l'infrastructure communautaire, p. ex. l'accès équitable à l'eau (assuré par la cartographie communautaire) ou la construction d'écoles (Projet Équateur);*
- *Investir dans les activités génératrices*

*de revenus pour les ménages sans terre, telles que l'apiculture ou l'aviculture (Projet Équateur);*

- *Sécuriser l'accès à la terre pour les producteurs qui mettent en œuvre la GDT par le biais d'ententes intraménages pour permettre aux producteurs d'obtenir des bénéfices de carbone (The Kenya Agricultural Carbon Project)*

Les bénéfices générés par les systèmes de paiement pour les services écosystémiques (PSE) sont souvent liés à la propriété foncière individuelle. Au cours des ateliers, des projets de PSE ont présenté des approches permettant de garantir que les ménages sans terre puissent également bénéficier des recettes de PSE. Les participants à l'atelier ont reconnu l'importance d'une multitude d'actions afin de garantir l'inclusion des ménages sans terre dans les projets de PSE. Parmi les actions recensées figuraient, par exemple, la facilitation de la formalisation des ententes de baux fonciers et des ententes foncières intraménages, les investissements dans l'infrastructure communale et la promotion de moyens de subsistance alternatifs (p. ex. la production de miel, les produits forestiers non ligneux [PFNL] tels que les champignons, l'aviculture et la promotion des arbres fruitiers et des plantes médicinales).

En vue de subvenir davantage aux besoins des groupes vulnérables, les participants lors de l'atelier ont suggéré qu'un pourcentage fixe des bénéfices issus du projet pourrait être utilisé pour fournir du

soutien aux groupes vulnérables et marginalisés (par exemple les habitants autochtones des forêts). Cette approche devrait être renforcée par des politiques qui mettent l'accent sur la protection des groupes vulnérables et marginalisés.

Afin d'assurer la cohérence des approches relatives à la stratégie ci-haut dans l'ensemble des projets de PSE, il sera nécessaire de développer des systèmes de suivi et d'évaluation (S&E) portant sur la mise en œuvre de la stratégie et des actions associées. Les données issues du S&E devraient ensuite être accessibles à toutes les parties prenantes impliquées à différents niveaux politico-administratifs (c.-à-d. communautés, collectivités locales, sous-nationales et nationales).

## **Stratégie 2 : Sécuriser l'accès et les droits d'utilisation des terres pour les femmes par le biais d'ententes foncières intraménages**

Méthodes et moyens pour sécuriser l'accès et les droits d'utilisation des terres pour les femmes :

- *Investir dans la sensibilisation des hommes, éduquer les hommes et les femmes sur les droits socio-économiques des femmes. Ces démarches pourront ensuite favoriser la compréhension commune de l'importance d'améliorer l'accès à la terre pour les femmes et ainsi de définir les bases pour les ententes foncières intraménages. Les hommes comprennent la nécessité et les avantages pour les femmes de prendre des décisions quant à l'utilisation des terres. Les ententes*

*foncières sont reconnues par les chefs coutumiers (Improving traditional systems of soil fertility);*

- *Susciter une prise de conscience des avantages économiques de l'accès sécurisé des femmes à la terre; accorder aux hommes les pouvoirs décisionnels quant aux termes et aux conditions des ententes foncières lorsqu'il en est nécessaire afin de garantir leur participation au processus; fournir de l'appui aux femmes dans la revendication de plus de droits (si nécessaire) (Land access for women through intrahousehold agreements);*
- *Négocier avec les aînés pour permettre aux femmes d'utiliser un espace désigné du ranch collectif pour des projets de permaculture; les hommes remarquent les bienfaits de l'accès des femmes à la terre en raison d'une augmentation de la productivité agricole et des rendements (Laikipia Permaculture Centre).*

Les participants ont souligné l'importance de l'accès sécurisé des femmes à la terre par le biais d'ententes foncières conclues au sein du ménage afin de leur permettre d'investir dans la protection et la restauration des sols à long terme. Dans tous les cas discutés lors des ateliers, la sensibilisation des hommes et des chefs traditionnels s'est démontrée essentielle pour servir de base sur laquelle s'appuie le transfert des droits foncières des hommes aux femmes au sein du ménage ou de la famille. Les organisations de la société civile (OSC) ou les organisations communautaires (OC) ont

facilité ce processus et ont mené les négociations sur la distribution des terres. Ces organisations ont joué un rôle fondamental dans la réalisation de cet objectif (voir Gouvernance foncière, stratégie 6).

Les bases nécessaires pour de telles ententes foncières sont l'acceptation sociale (c.-à-d. au sein de la famille et de la communauté) et la validation de la part des autorités locales, telles que l'administration municipale, afin de légitimer le processus (voir Gouvernance foncière, stratégie 4).

Afin de rendre ces ententes foncières efficaces à long terme, la formalisation et l'institutionnalisation (p. ex. par le biais d'une cohérence avec les cadres réglementaires et législatifs) de celles-ci sont essentielles. Encore une fois, les OSC ont joué un rôle fondamental lors des activités de revendication auprès des décideurs politiques.

Par ailleurs, il a été noté que les ententes foncières devraient non seulement porter sur les droits d'utilisation de la terre, mais également sur l'accès à celles-ci. Les ententes foncières quant à l'utilisation des terres doivent fournir de la clarté à l'égard de la durée de l'entente. De plus, assurer un accès sécurisé des femmes à la terre à l'intérieur du ménage même ne devrait pas constituer une fin en soi. Dans le but de garantir que l'accès sécurisé des femmes à la terre soit pris en compte au-delà des liens de mariage, les ententes foncières devraient être conclues au niveau de la famille et non seulement au niveau du ménage. Par exemple, dans le cas du projet «*Land access for women through intrahousehold agreements*», les femmes pouvaient

perdre leurs droits d'accès à la suite d'un divorce.

Afin de renforcer la position des femmes en tant qu'agentes autonomes, les politiques en vigueur devraient éventuellement leur permettre un accès à différents régimes fonciers, indépendamment de leur statut à l'intérieur du ménage et de la famille. La sécurisation et la protection juridique des droits fonciers des femmes par le biais de mécanismes de redistribution des terres seront nécessaires à cet effet. La discussion a donné lieu à la formulation d'une stratégie supplémentaire :

***Accorder aux femmes l'autorité complète sur les terres (non seulement par l'intermédiaire de leur mari) et sécuriser et protéger juridiquement les droits fonciers des femmes par le biais de mécanismes de redistribution des terres.***

### **Stratégie 3 : Sécuriser les droits d'utilisation de la terre pour les ménages dépourvus de terres ou ayant des terres limitées par le biais d'ententes de baux fonciers**

Méthodes et moyens pour sécuriser les droits d'utilisation des terres pour les ménages dépourvus de terres ou ayant des terres limitées :

- ***Élaborer, au niveau de la communauté, les directives régissant les ententes de baux fonciers, facilitées par une organisation communautaire pour que les producteurs sans terre puissent adopter des pratiques de GDT (Community-led land lease guidelines);***
- ***Soutenir les ententes de bail entre les propriétaires fonciers et les ménages sans***

*terre admissibles pour les bénéficiaires REDD+ facilitées par le gouvernement provincial en collaboration avec les chefs de village (Projet Équateur);*

- *Garantir des droits d'utilisation sécurisés des terres par une formalisation graduelle des contrats de location foncière d'abord avec des processus de baux fonciers validés au niveau de la communauté là où d'autres cadres juridiques sont absents. Les contrats écrits entre les propriétaires fonciers et les locataires de terrains précisent, par exemple, les conditions de la propriété et les paiements. Ceci motive les deux parties à conclure une entente lorsque les directives officielles de baux fonciers sont insuffisantes (Improving traditional systems of soil fertility).*

Les participants aux ateliers ont souligné l'importance cruciale des ententes formelles de location foncière élaborées au niveau de la communauté pour permettre aux producteurs sans terre d'entreprendre la GDT. Cette stratégie est particulièrement importante dans un contexte caractérisé par l'existence d'ententes de location foncière non réglementées. Les ententes de location foncière conclues sans témoins mènent souvent à la rupture du contrat et à d'autres problèmes, tels que le vol des produits agricoles, l'endommagement des cultures sans compensation et les conflits relatifs aux changements arbitraires des délimitations des terrains. L'élaboration menée au niveau de la communauté de directives sur les baux fonciers accessibles aux petits producteurs

démunis a été présentée comme étant une solution innovatrice à ces enjeux. Cette solution pourrait s'avérer particulièrement utile si l'élaboration de directives au niveau national nécessite trop de temps et de ressources. La formalisation de telles ententes de location foncière, illustrée par les projets qui ont été présentés à la GSW, a été fondamentale de deux manières : 1) pour permettre aux ménages sans terre de mettre en œuvre la GDT et 2) pour permettre aux producteurs de participer et de tirer les avantages des projets de PSE.

Selon les participants à l'atelier, lors de l'élaboration d'ententes de location foncière, il est essentiel d'adopter une approche ascendante (c.-à-d. menée par la communauté et qui accorde aux acteurs locaux le rôle principal quant à l'élaboration et la mise en œuvre). Une telle approche pourra faire en sorte que les ententes soient légitimes et adaptées au contexte particulier à l'intérieur de la communauté. D'après l'expérience des projets qui ont été présentés, l'approche ascendante signifiait que la communauté et d'autres acteurs locaux (p. ex. les chefs de village, les agents de vulgarisation agricole) étaient impliqués lors de l'élaboration des directives. Une fois que les directives ont été élaborées, elles ont été approuvées par les autorités locales (voir Gouvernance foncière, stratégie 4). Les organisations communautaires ont joué un rôle central pour faciliter l'élaboration de ces directives (voir Gouvernance foncière, stratégie 6).

Afin que ces directives élaborées au niveau de la communauté puissent être maintenues, il est



essentiel qu'elles existent en cohérence avec les cadres légaux nationaux. Cette cohérence peut être atteinte en faisant appel aux conseils d'experts juridiques et des autorités tout au long du processus d'élaboration des directives. De plus, les ententes devront éventuellement être institutionnalisées et légalisées afin d'assurer leur pérennité.

Les participants ont déterminé qu'un renforcement des activités de plaidoyer des organisations de la société civile auprès des décideurs politiques aux niveaux infranational et national était fondamental.

Les discussions ont par ailleurs porté sur les stratégies qui peuvent assurer l'inclusion des groupes vulnérables et marginalisés, tels que les groupes à faibles ressources financières pour la location de terres. Établir des fonds renouvelables et créer des liens entre ces groupes et les institutions aptes à les assister sont des façons de renforcer leur inclusion lors des processus de location foncière. L'expérience issue des exemples de cas démontre que la portée d'un projet visant initialement des groupes particuliers de personnes marginalisées et vulnérables pouvait être élargie afin de répondre aux besoins de la communauté en entier une fois que les stratégies mises en œuvre se seront avérées un succès.

**Stratégie 4 : Reconnaître les règlements et les ententes foncières élaborés au sein de la communauté par le biais de l'approbation par les autorités locales**

Méthodes et moyens pour reconnaître les règlements et les ententes foncières élaborés au sein de la communauté :

- *Exprimer ouvertement son appui à l'égard du projet par les membres de la communauté en vue de la réouverture des terres privatisées (Recommunalization of tenure to secure pastoralist production, livelihoods and ecosystem integrity);*
- *La participation active des autorités locales tout au long du processus, par exemple, le maire préside d'importantes réunions; documentation des ententes foncières au bureau municipal (Land access for women through intrahousehold agreements);*
- *Renforcer la collaboration entre les gouvernements locaux, les organisations populaires et les communautés de producteurs qui agissent en tant qu'agents de changement sur le terrain; impliquer les parties prenantes locales en ce qui concerne les enjeux pertinents du régime foncier qui peuvent entraver l'adoption de l'agroforesterie dans le but de trouver une solution locale; relier les communautés aux processus et aux engagements politiques nationaux et infranationaux (Upscaling Evergreen Agriculture);*
- *Fournir un appui juridique (p. ex. par le biais de mesures punitives) aux règlements administratifs convenus au niveau communautaire (p. ex. l'espace à laisser entre les cultures et les ruisseaux ou les ententes*

*concernant l'utilisation du couvert végétal pour la protection du sol) au niveau du district afin d'assurer que les règlements concordent avec les principes des droits de la personne et qu'ils soient respectés dans la communauté (Chia Lagoon Watershed Management);*

- *Dialogues continus et approfondis tout au long du processus et implication des parties prenantes lors de l'élaboration du guide méthodologique des ententes de location intraménage, qui s'appuie sur les expériences locales (appropriation) (Land access for women through intrahousehold agreements).*

Les discussions portant sur la sécurisation des droits d'accès à la terre pour les hommes et les femmes sans terre ont démontré qu'il y avait un besoin que les ententes foncières élaborées au niveau local reçoivent l'appui des autorités locales. Les discussions ont démontré que les ententes foncières au niveau de la famille, du ménage ou de la communauté ne peuvent être durables à long terme que si elles reçoivent l'appui des autorités locales et qu'elles s'alignent avec les cadres politiques en vigueur. Différentes stratégies en vue de susciter l'appui des autorités locales ont été identifiées. Entre autres, ces stratégies comportaient la participation active des autorités locales tout au long du processus en leur accordant des rôles importants lors des réunions, le renforcement de la collaboration entre les instances locales de gouvernement, les organisations populaires et les communautés de producteurs ainsi que l'ouverture d'un dialogue approfondi sur

les sujets essentiels de la gouvernance foncière. Les discussions ont mis en avant des exemples d'approches à cette fin telles que l'importance d'appliquer des règlements communautaires qui déterminent l'accès à la terre et l'utilisation de celle-ci en les reliant au système légal et aux systèmes de gouvernement traditionnels. À cette fin, une compréhension approfondie, partagée par toutes les parties prenantes, quant à la nature des ententes est nécessaire. Des plateformes de parties prenantes ou d'autres structures qui réunissent les parties prenantes concernées peuvent constituer la base nécessaire pour une compréhension partagée et approfondie pour toutes les personnes impliquées.



Photo par Francis Dejon/IISD

Veiller à ce que les groupes vulnérables et marginalisés fassent partie intégrante de l'entente nécessite que ces groupes soient inclus dès le début dans les processus d'élaboration d'ententes foncières. Cependant, les groupes de personnes qui sont considérés comme vulnérables diffèrent d'une communauté à l'autre et c'est la communauté elle-même qui doit en faire la détermination.

## **Stratégie 5 : Appliquer la gestion durable des ressources naturelles par le biais de règlements sur l'utilisation des terres élaborés collectivement**

Méthodes et moyens pour l'application de la gestion durable des ressources naturelles par le biais de règlements sur l'utilisation des terres élaborés collectivement :

- *Les dirigeants auxquels les membres de la communauté accordent leur confiance sensibilisent les communautés quant au besoin de la GDT afin de surmonter les craintes et l'hésitation et de convaincre les propriétaires fonciers d'accorder un accès sécurisé à la terre aux personnes qui pratiquent la GDT; des formulaires d'engagement en matière de GDT signés par les usagers des terres et leur organisation de producteurs qui agit à titre de témoin et de partie chargée de l'application (suivi) (The Kenya Agriculture Carbon Project);*
- *Les structures de gouvernance sur le plan local se mettent en accord sur les pratiques devant être respectées par toute la communauté et celles-ci sont reconnues et renforcées par les gouvernements locaux (Improving ecosystem services in degraded dryland areas);*
- *Rouvrir les terres privatisées ayant été clôturées en 1) se basant sur les processus traditionnels de prise de décision pour aboutir à une décision recevant l'appui de la communauté dans son ensemble; 2) utilisant la longue tradition en matière de gouvernance communale pour assurer la gestion durable des terres; 3) cultivant le sentiment au sein de la communauté que les bienfaits collectifs supplantent les bienfaits individuels afin de s'assurer que les individus acceptent les compromis; 4) la communauté révoque ses droits fonciers et les transfère à un aîné de la communauté (aucune entente écrite, mais une entente coutumière) (Recommunalization of tenure to secure pastoralist production, livelihoods and ecosystem integrity);*
- *Se fonder sur les formes traditionnelles de partage d'informations (p. ex. la diffusion de l'information de personne en personne), le rassemblement communautaire et les procédures de prise de décision consensuelle permet aux communautés d'élaborer des plans d'utilisation des terres appuyés et mis en œuvres par la communauté (Recommunalization of tenure to secure pastoralist production, livelihoods and ecosystem integrity);*
- *Consultation des parties prenantes (y compris les départements gouvernementaux, les organisations de la société civile, les représentants communautaires) afin de convenir du zonage indiqué dans la région; réaliser des campagnes de sensibilisation et de conscientisation afin d'informer les membres de la communauté sur les décisions prises à l'égard du zonage résidentielle et de développement; signalisation des zones restreintes; et des processus participatifs de délimitation (Conservation Agriculture).*

Les décisions prises au sein de la communauté sur les moyens de gérer les terres de manière durable sont une étape importante vers la GDT, puisqu'elles reflètent une compréhension partagée par les membres de la communauté quant aux méthodes, aux outils et aux mesures utilisés dans les pratiques de gestion des terres. Il est également important d'inclure les communautés dans les processus de prise de décision quand les ententes sont conclues sur le plan local. Les propriétaires et les usagers des terres influencent l'un et l'autre l'utilisation de la terre. Par conséquent, il est non seulement essentiel de s'entendre sur les droits de propriété foncière, mais aussi sur les droits d'utilisation des terres. Les exemples de cas ont mis l'accent sur différentes approches que les communautés peuvent utiliser en vue de se mettre en accord sur l'utilisation et l'accès à la terre (par exemple, en s'appuyant sur les processus traditionnels de prise de décision pour déterminer l'utilisation des terres) et sur les moyens d'inclure les communautés de manière efficace dans les processus de zonage territorial (p. ex. une consultation des parties prenantes; un processus de délimitation territoriale participatif).

Tout au long des discussions, il a été souligné que les ententes de propriété et d'utilisation foncières élaborées au niveau de la communauté devaient être fondées sur des approches participatives. La légalisation et la formalisation de ces ententes aux niveaux national et infranational sont nécessaires

afin de garantir que ces ententes soient mises en œuvre et appliquées. Les acteurs locaux et régionaux devront, à cet égard, être impliqués dans le processus dès le début. La municipalité peut fournir du soutien aux activités de GDT en établissant un processus de budgétisation publique qui tient compte des communautés vulnérables et marginalisées.

### **Résumé des discussions quant à l'application de la stratégie 4 et 5 :**

Afin de garantir le soutien des ententes d'utilisation et d'occupation foncières, diverses actions doivent être entreprises, dont la mise en place de mécanismes légaux locaux, le renforcement des capacités des communautés à réaliser le suivi et l'évaluation des processus convenus, le renforcement des capacités des techniciens parajuridiques et la réalisation d'audits sociaux afin de contrôler la mesure dans laquelle les services ont été rendus par les prestataires de services locaux.

Un facteur essentiel à la pérennité des deux stratégies est de déléguer le pouvoir aux acteurs gouvernementaux infranationaux et locaux afin de soutenir les ententes foncières et de GDT élaborées au niveau local. Cette décentralisation aura pour effet de munir les autorités locales d'une autorité suffisante pour formaliser les ententes communautaires sur l'utilisation des terres, sur le régime foncier et sur la gestion des ressources naturelles.

**Stratégie 6 : Impliquer de manière plus efficace les OSC dans les activités de plaidoyer et de lobbying pour le soutien des ententes foncières conclues au niveau de la famille et de la communauté**

Méthodes et moyens pour impliquer de manière plus efficace les OSC dans les activités de plaidoyer et de lobbying pour l'appui des ententes foncières :

- *Les OSC disposent d'une expérience en matière de gouvernance foncière accumulée au fil de plusieurs années puisque celles-ci sont confrontées à moins de fluctuations du personnel que le personnel gouvernemental de haut niveau; elles jouissent d'un espace démocratique pour l'expression d'opinions (Land access for women through intrahousehold agreements);*
- *Les organisations d'intervention ont de forts liens dans les communautés/régions, puisqu'elles communiquent dans la langue locale; elles jouent le rôle de médiateurs entre les différents groupes d'intérêts (p. ex. les porteurs de projets, les organisations de producteurs, le gouvernement local) (Land access for women through intrahousehold agreements).*

Pour chacune des stratégies discutées sous l'angle de la dimension de la gouvernance foncière, le rôle essentiel des OSC a été souligné. Les OSC

jouent un rôle fondamental à plusieurs étapes lors de la conclusion d'ententes en matière d'accès et d'utilisation des terres. Les OSC peuvent fournir l'appui initial pour faciliter la prise de décision au niveau communautaire, elles peuvent fournir des formations de sensibilisation ou réaliser des activités de lobbying et de plaidoyer sur le plan communautaire ou local. Dans les cas où les OSC ont joué un rôle essentiel dans la promotion des ententes d'utilisation et d'accès aux terres, elles bénéficiaient de la confiance de longue durée au sein de la communauté et elles étaient dotées d'une vaste expérience en ce qui concerne les enjeux de la gouvernance foncière.

Les participants à l'atelier ont donc reconnu les OSC comme étant des acteurs clés pour faciliter les processus d'ententes foncières. Impliquer les OSC lors de l'élaboration d'un projet dès le début et offrir de plus amples opportunités de partenariat au moyen de conventions formelles sont des moyens d'appuyer les OSC de remplir leur rôle. De plus, des plateformes inclusives et participatives servent d'espaces aux OSC pour partager leurs leçons tirées avec d'autres acteurs (p. ex. des secteurs public et privé).

**Stratégie 7 : La reconnaissance, la documentation et la protection juridique des régimes fonciers collectifs, des droits d'utilisation et de gestion foncière pour les communautés pastorales**

Une stratégie pour la reconnaissance, la documentation et la protection juridique des

régimes fonciers collectifs, des droits d'utilisation et de gestion foncières pour les communautés pastorales a émergé suite à l'analyse des exemples de cas présentés le premier jour de la GSW. Cette stratégie se base sur l'expérience des projets mis en œuvre par la GIZ sous son programme global intitulé « Protection des sols et réhabilitation des sols dégradés pour la sécurité alimentaire » en Éthiopie (dans la région Afar) et au Madagascar ainsi que le projet mis en œuvre par le Pastoralist Development Network Kenya sur la « Recommunialisation du régime foncier pour la sécurisation de la production, les moyens de subsistance et l'intégrité écosystémique des peuples pastoraux » (*Recommunalization of tenure to secure pastoralist production, livelihoods and ecosystem integrity*). Ces discussions ont confirmé que les communautés pastorales ne sont souvent pas prises en compte lors des discussions portant sur les communautés vulnérables et marginalisées.

Ces projets préconisent la nécessité des communautés pastorales de disposer de droits d'usage et de gestion des terres protégés à l'intérieur des zones légalement désignées et délimitées par l'État. À l'intérieur de ces zones, les communautés pastorales doivent détenir un pouvoir décisionnel complet en ce qui concerne l'utilisation et la gestion des terres. Afin de renforcer le régime foncier collectif, souvent retrouvé dans les contextes de pastoralisme, les participants aux ateliers se sont mis d'accord sur le besoin d'une reconnaissance, d'une protection et du respect juridique des droits fonciers collectifs.

En outre, la plupart du temps, les décisions prises au niveau national ne correspondent pas aux réalités qui régissent la vie de tous les jours des communautés pastorales. L'intégration des règlements locaux dans les lois nationales est un moyen de réduire l'écart entre la législation nationale et les réalités locales. Cette intégration exigerait également que les communautés soient informées des cadres juridiques nationaux en vigueur.

De plus, la législation nationale devrait s'aligner avec les directives et les cadres régionaux et internationaux en vigueur (par exemple, les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers [VGGT] et le Cadre et lignes directrices sur les politiques foncières en Afrique). La Réglementation de la transhumance entre les états membres de la CEDEAO et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) fournissent également un cadre de référence quant à la facilitation de la mobilité transfrontalière des communautés pastorales. La reconnaissance et la protection des droits fonciers collectifs peuvent être renforcées par la collecte de données sur les impacts économiques positifs du pastoralisme.

### **Stratégie 8 : Intégrer les initiatives de réglementation locales dans les cadres politiques, légaux et institutionnels pour en assurer leur durabilité**

Les bénéficiaires des ententes conclues à l'intérieur

du ménage, des ententes communautaires ou des règlements sur l'accès, l'utilisation et l'occupation des terres sont souvent des groupes vulnérables ou marginalisés qui détiennent peu de moyens d'accéder à la terre. Ainsi, ces ententes constituent une occasion exceptionnelle pour ces groupes d'obtenir un accès sécurisé à la terre, leur permettant d'investir à long terme dans l'amélioration des terres ainsi que la mise en œuvre des technologies de GDT. Protéger et assurer l'application à long terme du cadre réglementaire régissant la conclusion de telles ententes sont des démarches essentielles pour la protection des ententes elles-mêmes et aussi pour permettre la mise à l'échelle de celles-ci.

La stratégie 8 est issue des discussions qui ont eu lieu lors de la deuxième journée de la GSW et qui ont révélé que les stratégies élaborées au préalable partagent le besoin commun de garantir la durabilité à long terme des cadres réglementaires locaux portant sur l'utilisation des terres. Pour atteindre cette durabilité à long terme, les participants se sont mis d'accord sur la constatation que les cadres réglementaires doivent s'aligner et être intégrés dans les cadres légaux et institutionnels aux niveaux infranational, national et international. Par conséquent, pour atteindre cette intégration, les activités de plaidoyer doivent se centrer sur la sensibilisation des décideurs politiques quant à l'existence des cadres régissant les ententes foncières au niveau du ménage ou de la communauté. Les décideurs politiques devraient, par la suite, être encouragés à entreprendre les

mesures nécessaires pour intégrer ces cadres et ces ententes dans la réglementation en vigueur. Les acteurs travaillant déjà sur la mise en place de telles ententes devraient aussi être informés quant à l'importance d'aligner l'élaboration de leurs directives et de leurs procédures avec le cadre réglementaire aux niveaux national et/ou international pour que les ententes négociées puissent éventuellement recevoir une reconnaissance légale, assurant ainsi l'accès, l'utilisation et l'occupation sécurisés et durables des terres par les usagers et les détenteurs de droits.

## La gouvernance locale

La gestion durable des terres (GDT) fournit des bienfaits sociaux qui vont au-delà des profits immédiats pour l'exploitation ou d'autres intérêts de l'utilisateur individuel de la terre (p. ex. la séquestration du carbone, la préservation de la qualité de l'eau et la biodiversité). Ainsi, la mise en œuvre à grande échelle de la GDT dépend grandement de la force des systèmes de gouvernance locale pour coordonner les acteurs locaux, les activités et les budgets en vue d'atteindre un objectif commun. Pour ce faire, la gouvernance locale peut être définie comme étant le système horizontal et vertical de coordination entre les différentes parties prenantes, les secteurs et les niveaux politiques qui peuvent exercer, à leur tour, une forte influence politique sur l'allocation des tâches d'ordre public et des ressources envers la promotion de l'agriculture durable et résiliente au changement climatique.

En théorie et dans la pratique, la coordination au niveau local n'est pas une tâche simple, sinon une qui implique plusieurs acteurs à différents niveaux et à des fins différentes. Par exemple, dans plusieurs pays africains, la gouvernance relative à la GDT est fondée de manière formelle sur une prise de décision centralisée et sur une approche descendante de mise en œuvre de politiques. Cependant, dans le but d'assurer que les cadres et les directives nationaux soient alignés avec les intérêts et les besoins particuliers et adaptés au contexte de la population, les enjeux en lien avec

la gestion durable des terres et des sols devront être traités au niveau le plus pertinent pour leur résolution. La coordination verticale entre les différents niveaux de l'administration assigne les rôles et les responsabilités à cet égard. Au niveau le plus approprié, une coordination horizontale réalisée par la partie administrative correspondante chargée de celle-ci est responsable de faciliter la participation de tous les acteurs concernés par les processus de planification de l'utilisation des terres – avec un accent particulier sur les groupes marginalisés.

Puisque la GDT nécessite souvent une approche de planification fondée sur les écosystèmes (p. ex. fondée sur les bassins versants ou d'autres « approches paysagères »), de telles activités ont tendance à traverser les limites juridictionnelles, augmentant le besoin d'une coordination horizontale entre deux (ou plus) districts ou municipalités. De plus, la GDT est un phénomène complexe et interdisciplinaire et implique souvent plus qu'une seule instance ministérielle ou agence au niveau local (p. ex. Agriculture, Territoire, Planification, Ressources naturelles et Infrastructure), chacune d'entre elles mettant en œuvre leurs propres stratégies et cadres sectoriels. La coordination horizontale est nécessaire pour préciser les mandats et les responsabilités au niveau local tout en assurant que tous les secteurs travaillent en vue d'atteindre le même objectif. Finalement, la coordination minutieuse des intérêts des différentes parties prenantes et la coordination en vue de remplir les mandats publics



sont également requises puisque les ressources naturelles attirent des acteurs variés vers les communautés locales, quelques-uns d'entre eux fournissant des services favorables à la GDT et d'autres encourageant des technologies ou des pratiques qui peuvent même s'avérer nuisibles à la mise en œuvre adéquate de la GDT.

Idéalement, le mandat de coordination devrait être détenu par les gouvernements locaux (p. ex. au niveau local ou au niveau du district) légitimés par des élections. Cependant, dans les situations où les institutions publiques sont dysfonctionnelles ou faibles, ou lorsque les institutions non étatiques détiennent l'autorité légitime, d'autres acteurs et structures institutionnelles telles que les autorités traditionnelles, la communauté ou bien les OSC peuvent jouer un rôle plus important. De cette manière, la gouvernance locale peut être considérée comme étant un concept plus général qui implique de nombreux types de systèmes de gouvernance qui ont tous leurs propres caractéristiques, leurs forces et leurs faiblesses. Plutôt que de considérer un système de gouvernance comme étant supérieur à un autre, le concept de la gouvernance locale reconnaît chacun des systèmes (formel et informel, réglementaire ou coutumier) comme étant un possible élément d'un environnement propice à l'agriculture durable et résiliente au changement climatique.

Bien qu'il existe un consensus international à l'égard de la pertinence des systèmes de gouvernance alternatifs pour la mise en œuvre de

la GDT, plusieurs initiatives de développement ne prennent pas suffisamment en compte l'importance des systèmes déjà établis. Les systèmes traditionnels sont particulièrement menacés en raison de la «modernisation» qui, par exemple, refuse d'accorder de la place aux arrangements traditionnels. Les stratégies suivantes n'abordent pas seulement les systèmes de gouvernance formels et informels, mais aussi la relation qui existe entre les différents acteurs impliqués.

### **Les stratégies de gouvernance locale en vue de créer un environnement propice**

La section suivante résume brièvement les stratégies par lesquelles la gouvernance locale pourrait être appuyée afin de créer un environnement propice à l'agriculture durable et résiliente au changement climatique. Chacune des stratégies est accompagnée 1) des moyens et des méthodes par lesquels les différents acteurs peuvent promouvoir la gouvernance locale en vue de contribuer à cet objectif et 2) des perspectives issues des discussions lors des ateliers sur comment ces stratégies peuvent devenir durables et inclusives à long terme.

Cinq des sept stratégies sont fondées sur des leçons issues d'une série de sept cas et expériences personnelles des participants à l'atelier. Sous l'angle de la gouvernance locale, les sept projets sont très différents en ce qui a trait à leur approche et leur axe thématique. Alors que certains projets mettent fortement l'accent sur le

renforcement des institutions de gouvernement locales (ADECOB), d'autres mettaient l'accent sur la promotion de la planification participative et sur les organisations communautaires (*Enhancing food security and market access for land constrained women farmers, Chia Lagoon Watershed Management*) ou sur la promotion des systèmes de gouvernance traditionnels (Projet Équateur) ou sur les OSC (*Improving ecosystem services in degraded dryland areas, The Kenya Agricultural Carbon Project*). Bien que la diversité des exemples de cas fut bien appréciée par les participants, ils ont souligné l'absence de leçons issues d'un contexte caractérisé par des systèmes de gouvernance statutaire et coutumière fortement érodés ou faibles. Quatre parmi les sept exemples de cas sont situés au Kenya, un pays qui, comparé à d'autres pays africains, a réalisé beaucoup de progrès en ce qui a trait à l'octroi du pouvoir aux instances gouvernementales locales et la promulgation des cadres nécessaires qui encouragent les processus de planification participative au niveau local. Les autres projets étaient situés au Bénin, au Malawi et au Congo (RDC), ce dernier étant caractérisé par des institutions gouvernementales faibles.

Les deux dernières stratégies (stratégies 5 et 7) ont été identifiées par les participants lors de la deuxième et troisième journée de l'atelier comme étant des stratégies absentes des cas, mais tout de même pertinentes. Ils ne se rapportent pas à un exemple de cas concret, ni à un pays ou une région particuliers, mais plutôt à des expériences personnelles et aux connaissances spécifiques des

participants à l'atelier.

### **Stratégie 1 : Intégrer la GDT dans les plans de développement communaux pour la reconnaissance de la GDT par d'autres secteurs et pour l'allocation budgétaire appropriée**

La promotion des pratiques de GDT par les municipalités et les villages est entravée par un manque de planification intégrée de la GDT au niveau communal. Les municipalités n'ont souvent pas la flexibilité pour adopter des mesures ad hoc de GDT et n'ont pas accès aux ressources nécessaires pour leur mise en œuvre sans l'intégration préalable de ces mesures dans la planification budgétaire des municipalités. Ainsi, intégrer les mesures de GDT dans les plans locaux de développement et dans les budgets au niveau communal est un important outil pour renforcer la mise en œuvre de telles mesures.

Méthodes et moyens d'intégrer les mesures de GDT dans les plans de développement communaux :

- **Organiser des événements régulièrement aux niveaux local, national et international pour discuter les données probantes avec les décideurs politiques et les parties prenantes pertinentes (*Upscaling Evergreen Agriculture*);**
- **Équiper les pays avec des outils de surveillance et d'analyse pour cartographier les dynamiques en matière de dégradation des terres (*Upscaling Evergreen Agriculture*);**
- **Informers les gouvernements locaux sur l'Économie de la dégradation des terres (ELD)**

- et les coûts associés à l'inaction (Upscaling Evergreen Agriculture);*
- Fournir du soutien technique et financier aux processus de consultation pour le développement des stratégies de GDT (Maîtrise et harmonisation des politiques pour la GDT);*
- Les gouvernements accordent du soutien légal (p. ex. par le biais de mesures punitives) aux règlements convenus collectivement au niveau du district pour s'assurer que les règlements s'alignent avec les principes des droits de la personne et qu'ils sont respectés au sein de la communauté (Chia Lagoon Watershed Management);*
- Élaborer des mécanismes de taxation pour financer les mesures de GDT et réduire le coût de transaction associé à l'adoption de celles-ci (p. ex. les mesures contre la spéculation des terres et l'utilisation non productive des terres) (exemple de l'atelier)*
- Inclure les mesures de GDT dans les plans d'investissements nationaux pour assurer qu'elles soient considérées entre les cycles d'élaboration de plans communaux de développement (exemple de l'atelier);*
- Inclure la gestion des terres dans les activités communales de planification de développement (exemple de l'atelier)*

L'intégration des mesures de GDT dans les plans communaux de développement peut être atteinte si les municipalités sont dotées d'informations et de données à l'égard des bienfaits possibles de

la GDT. À cet effet, les problèmes doivent être cartographiés et l'état de la dégradation des terres dans différentes régions doit être analysé dans le but d'informer efficacement les priorités et de guider l'action. Une fois que les mesures de GDT auront été intégrées dans les plans communaux de développement, un aspect important de leur mise en œuvre efficace et de leur durabilité à long terme portera sur leurs différents moyens de financement et d'administration. Les participants ont souligné le besoin d'assurer que les transferts de ressources (matérielles et financières) suivent les transferts de compétences/tâches du niveau national au niveau local. Par contre, ils ont reconnu que la capacité des ressources humaines nécessaires pour la gestion adéquate de la mise en œuvre de telles mesures devra être renforcée avant de transférer des ressources financières au niveau local. Au sujet du financement, les participants ont souligné le besoin d'établir des fonds au niveau national (p. ex. des «fenêtres vertes») pour appuyer l'adoption des mesures de GDT par les producteurs, tout en reconnaissant que la GDT est aussi une question d'autonomie locale et que le financement interne doit être sécurisé afin d'éviter la dépendance à l'égard du financement externe.

### **Stratégie 2 : Réaliser une coordination des prestataires de services de GDT au niveau local pour une meilleure prestation de services et une plus grande portée**

Au niveau infranational (p. ex. villages, bassins versants, communautés), nous retrouvons une

multitude d'acteurs qui fournissent, d'une manière ou d'une autre, des services de GDT. Ces acteurs comportent des institutions privées, publiques ou étatiques telles que : les autorités locales (informelles ou formelles), les structures du secteur privé, les politiciens, les chefferies traditionnelles, les marchands, les opérateurs privés, les associations communautaires, les coopératives, la coopération au développement, les groupes religieux, les groupes de producteurs et d'autres. Tous ces acteurs ont leurs propres objectifs, intérêts, sphères d'influence et restrictions. Leurs différentes interventions et activités sont souvent réalisées de manière cloisonnée, avec peu ou d'éparse coordination avec d'autres organisations et institutions pertinentes. En même temps, un organisme de coordination efficace détenant la vue d'ensemble de toutes les activités de GDT et en mesure de prendre des décisions informées quant aux régions d'intervention, aux enjeux et aux besoins réels, n'existe souvent pas. Par conséquent, nous observons la duplication des efforts, l'utilisation inefficace des ressources et la consolidation des dépenses externes à l'égard des mécanismes de financement (aide) et d'assistance.

Méthodes et moyens pour réaliser une coordination souple au niveau local pour les prestataires de services de GDT :

- **Les organisations responsables de la mise en œuvre et les gouvernements nationaux identifient les chevauchements et les synergies lors de la mise en œuvre de différents cadres de développement (p. ex. les**

**CPDN, les ODD) (Projet Équateur);**

- **Établir un mécanisme de coordination souple au niveau local pour les activités de GDT fournies par les autorités gouvernementales locales, par exemple des plateformes pour tous les prestataires de services de GDT ayant la capacité de créer des liens et d'identifier des synergies avec d'autres secteurs. Au sein de telles plateformes, toutes les instances de gouvernance et d'organisation existantes devraient être reconnues et incluses (p. ex. les comités villageois, les arrangements «informels» qui persistent après la période législative de quatre ans) (The Kenya Agricultural Carbon Project, Projet Équateur);**
- **Le gouvernement local effectue une mise en commun des ressources parmi les communautés pour une meilleure prestation de service qui peut être appuyée par la création d'associations ou de conseils municipaux ayant pour mandat de réaliser de telles activités de coordination (ADECOP);**
- **Renforcer les capacités au moyen d'une «approche fondée sur les droits de la personne»<sup>8</sup> des structures communautaires existantes dans le but de faciliter leur participation aux mécanismes participatifs institutionnalisés (et autres) de gouvernance pour nouer le dialogue avec les autorités locales, instaurer un dialogue et, finalement, permettre une meilleure prestation de services (exemple de l'atelier);**

8. Une approche fondée sur les droits de la personne voulant dire, ici, que les activités de renforcement des capacités se concentrent sur l'éducation individuelle quant aux droits, surtout auprès des femmes. Voici une explication de cette approche par l'organisation ActionAid: [https://actionaid.org/sites/default/files/the\\_rights\\_based\\_approach.pdf](https://actionaid.org/sites/default/files/the_rights_based_approach.pdf)

- **Renforcer, mettre en œuvre ou établir des cadres légaux qui appuient la création de groupes d'entraide communautaires/locaux (p. ex. les coopératives) avec leurs propres activités génératrices de revenus et structures de gestion autonome (exemple de l'atelier);**
- **Introduire des directives pour préciser la coordination entre les parties prenantes et le gouvernement ou entre les parties prenantes parmi elles. Bien que cette dernière soit importante pour assurer l'harmonisation des approches de GDT au niveau local, le gouvernement local devrait «prendre le volant» pour la coordination et fournir un suivi (exemple de l'atelier);**
- **L'élaboration du projet : fonder les activités d'intervention des projets sur une évaluation des besoins, écouter et apprendre des autorités locales et adapter la stratégie du projet à ces besoins. Ceci pourra être réalisé en invitant tous les maires dans un bassin versant donné et en analysant les défis auxquels ils sont confrontés et leurs besoins avec une approche territoriale (exemple de l'atelier)**

Un grand défi a été reconnu en ce qui concerne les organismes de coopération au développement qui dupliquent souvent leurs efforts et ne se coordonnent pas entre elles en ce qui concerne les régions d'intervention, les axes d'intervention, les ressources et les stratégies utilisées. Ceci peut générer de la confusion et des externalités négatives dans les communautés. Puisque

les principaux donateurs sont souvent aussi les principaux donateurs dans ces régions, la possibilité pour les autorités locales et les communautés de refuser une intervention se voit limitée. Ainsi, les discussions ont préconisé que les agences de coopération au développement doivent harmoniser leurs interventions, sans contourner les autorités nationales. Lorsque la question a été posée pour déterminer qui pourrait avoir les capacités à coordonner les diverses interventions, un consensus s'est dégagé sur le fait que cette capacité de coordination ne pourrait pas (et ne devrait pas) être assurée par des «étrangers», afin d'assurer la durabilité post-projet («Les donateurs s'en vont, mais le peuple et le gouvernement restent»).

Il est devenu évident que c'est au niveau des autorités locales que la collaboration avec différents acteurs devrait avoir lieu. En même temps, les autorités locales doivent être renforcées dans leurs capacités de fournir cette collaboration. Il a été souligné qu'il existe un besoin de fournir un espace au sein duquel la connaissance est mise en commun et les connexions entre les secteurs et entre les différents niveaux de gouvernance peuvent être réalisées, par exemple une plateforme qui permet la création d'alliances et l'exploration de synergies.

### **Stratégie 3 : Renforcer les structures de gouvernance locale et traditionnelle communautaires dans un contexte caractérisé par un gouvernement local statutaire inefficace**

Plusieurs pays africains sont en voie de décentraliser et de déléguer le pouvoir et les ressources aux niveaux administratifs inférieurs. Cependant, les structures de gouvernement locales continuent de manquer les ressources financières et humaines nécessaires pour la promotion efficace de la GDT. Cette situation est encore plus sérieuse dans les pays où les gouvernements locaux ne réussissent souvent pas à fournir les services de base à leurs citoyens, qui quant à eux, ne font que peu confiance aux institutions locales. Dans de tels contextes, des modèles alternatifs de gouvernance qui tirent parti des systèmes coutumiers et qui sont bien enracinés dans les sociétés locales peuvent s'avérer plus pertinentes pour la promotion de la GDT.

Méthodes et moyens pour renforcer les structures de gouvernance locale et traditionnelle communautaires :

- *Développer un cadre avec les dirigeants coutumiers afin de gérer le processus de l'intervention de développement (Projet Équateur);*
- *Impliquer les dirigeants coutumiers dans les activités de sensibilisation et autres événements de mobilisation communautaire (Projet Équateur);*
- *Travailler avec les représentants*

*communautaires élus par les membres de la communauté en rassemblant les groupes de ménages selon les différents sujets d'intérêt, ces derniers pouvant par la suite élire des représentants permettant d'ainsi assurer la diversité des représentants élus qui sont chargés de collaborer étroitement avec le projet (Projet Équateur);*

- *Se fonder sur les groupes qui sont déjà engagés dans la conservation des ressources naturelles lors de la mise en œuvre de mesures de conservation des ressources naturelles (Projet Équateur);*
- *Investir spécifiquement dans les capacités organisationnelles des communautés (Projet Équateur);*
- *Fournir un renforcement intensif des capacités techniques et de gestion (exemple de l'atelier);*
- *Impliquer les petits producteurs dans le processus de planification pour créer un sentiment d'appropriation (exemple de l'atelier);*
- *Formaliser les structures de gouvernance traditionnelles pour qu'elles soient légalement reconnues (exemple de l'atelier);*
- *Fournir du soutien aux structures de gouvernance traditionnelles lors de la formulation de règlements et de directives pour la GDT qui répondent au cadre national de GDT (exemple de l'atelier);*
- *Élaboration d'une carte des parties prenantes pour identifier les producteurs marginalisés à risque d'être laissés pour compte (exemple de*

*l'atelier*);

- **Promouvoir la coordination et la communication entre les structures de gouvernance locale et gouvernementale régionale (exemple de l'atelier).**

Pour assurer la durabilité post-projet, il est important de s'appuyer sur les structures existantes qui sont bien enracinées dans la société locale et susceptibles de perdurer après la fin du projet (p. ex. les groupes d'entraide, les groupes de producteurs, les organisations confessionnelles, etc.). Il a cependant été noté qu'en travaillant avec de tels groupes, il convient de veiller à ne pas imposer à ces organisations existantes un trop grand nombre de nouvelles tâches susceptibles de surcharger ces structures. En outre, les activités des systèmes de gouvernance formels et informels devraient être co-alignées afin d'assurer le maintien des effets après la fin du projet.

Il n'est pas probable que tous les membres de la société aient la même chance de participer et de bénéficier des structures de gouvernance locales. Leur participation peut par contre être favorisée en offrant des mesures incitatives ciblées (p. ex. l'utilisation des TIC pour attirer la participation des jeunes, mise à disposition de services de garde pour les femmes).

Finalement, il devrait être noté que, même dans les contextes où les gouvernements locaux peuvent être caractérisés comme inefficaces, ces derniers ne sont pas habituellement complètement

absents. Ainsi, les projets de développement qui encouragent la GDT par le biais de structures alternatives de gouvernance doivent s'assurer que leurs activités et leurs réalisations sont appuyées et coordonnées par les structures gouvernementales formelles. Afin d'assurer le maintien à long terme et la durabilité institutionnelle des réalisations, la gouvernance informelle doit être conciliée avec les cadres légaux existants.

#### **Stratégie 4 : Renforcer la relation entre les citoyens, les OSC et les gouvernements**

La mise en œuvre des pratiques de GDT est souvent compromise par les intérêts concurrents parmi les parties prenantes concernées. Le gouvernement s'intéresse au maintien et à la légitimation de son pouvoir, les OSC, quant à elles, s'intéressent au maintien et à la légitimation de leur rôle en tant qu'«organismes de surveillance» et les citoyens s'intéressent à la revendication auprès du gouvernement de mesures permettant de répondre à leurs intérêts variés. Les OSC ne sont pas légitimées selon un processus démocratique formel et ont tendance à ne représenter qu'une certaine partie de la société. En vue d'assurer la coopération saine vers l'objectif commun de la GDT, il est important de ne pas oublier que la confiance mutuelle entre les institutions est habituellement basée sur la confiance qui existe entre les personnes et qui doit être maintenue à travers des mesures de renforcement des relations. Ceci met l'accent sur le rôle de la coopération au développement en général – et surtout à l'égard

des aspects politiques de la GDT (p. ex. l'accès aux terres, l'accès aux intrants agricoles et la prestation de services publics, etc.) – d'agir comme intermédiaire entre les instances administratives et les défenseurs de la société civile.

Méthodes et moyens pour renforcer les relations :

- *Faciliter les visites de contact pour les représentants gouvernementaux afin d'établir des relations entre les productrices agricoles et les représentants gouvernementaux, renforcer les efforts de plaidoyer des groupes de femmes productrices à long terme (Enhancing food security and market access for land constrained women farmers);*
- *La coordination régulière de réunions avec les structures locales de gouvernance existantes (p. ex. les comités villageois de gestion des ressources naturelles) pour qu'elles identifient par elles-mêmes leurs forces et leurs capacités dans le développement des stratégies de renforcement des capacités permet aux partenaires de développement (p. ex. le gouvernement local, les organisations internationales, les ONG locales, les entreprises privées, etc.) de combler plus adéquatement les lacunes et aide à assurer l'impact soutenu des activités de renforcement des capacités (Chia Lagoon Watershed Management);*
- *Tirer profit des liens importants entre la société civile et la communauté ou la région, la langue locale, celle-ci comportant des membres pouvant parler la langue locale et*

*jouer le rôle de médiateur entre différents groupes d'intérêt (p. ex. les porteurs de projets, les organisations de producteurs et le gouvernement local) (exemple de l'atelier);*

- *Veiller à ce que les activités de renforcement des relations soient alignées avec les ressources disponibles pour tous les partenaires (exemple de l'atelier)*
- *Comprendre les intérêts et les priorités politiques gouvernementales dans le cas de la non-réactivité (exemple de l'atelier);*
- *Identifier et définir conjointement les enjeux légitimes et les priorités politiques; par exemple, le gouvernement invite les citoyens à participer à la planification budgétaire et organise des événements familiaux (journées des producteurs) (exemple de l'atelier)*

La confiance parmi les acteurs locaux n'apparaît pas automatiquement et ne devrait pas être tenue pour acquise. À cet égard, il a été noté que le renforcement des relations nécessite une attention particulière et devrait être initié et coordonné par le gouvernement local afin de promouvoir le suivi et l'appropriation qui assurent la durabilité post-projet. Les services de vulgarisation publics qui ne sont pas reliés au projet, mais intégrés dans les plans de développement locaux et dans les budgets locaux ont été soulignés comme étant un moyen stratégique de créer de la confiance entre le gouvernement local et les utilisateurs de ressources. De cette manière, il est attendu que les agents des services de vulgarisation jouent un rôle quant à la création de cette confiance en restant



en contact avec les citoyens et en partageant les informations pertinentes pour toutes les parties. En même temps, le renforcement des relations entre le gouvernement et la société civile est plus direct lorsque, par exemple, les OSC participent aux processus de planification budgétaire. Il a toutefois été noté que les OSC n'incluent pas, par défaut, toutes les couches de la population et particulièrement les segments les plus marginalisés. En considérant l'exemple de l'implication de la société civile durant les processus de planification budgétaire ou de développement, il est possible que cela mène à une situation où les intérêts des utilisateurs de ressources marginalisés sont moins apparents dans les budgets locaux et les plans de développement local comparé aux intérêts des mieux nantis. Afin d'appuyer l'inclusion, le renforcement des relations impliquant les OSC doit tenir compte de leur légitimité et de leur relation avec les citoyens pour s'assurer que les intérêts des groupes marginalisés sont équitablement représentés.

Finalement, en matière de complémentarité, il a été noté que les relations peuvent être renforcées par la reconnaissance des institutions locales comme partenaires égaux qui peuvent compléter les institutions statutaires. Les participants ont d'ailleurs souligné que la création de liens entre les différents modes de gouvernance peut nécessiter beaucoup de temps et d'engagement et que les gouvernements locaux ne devraient pas craindre d'entrer en négociation avec les institutions locales pour se mettre d'accord sur leurs rôles et leurs

mandats.

### **Stratégie 5 : Renforcer la société civile et les citoyens afin de tenir leurs gouvernements responsables**

Le succès de la mise en œuvre de la GDT au niveau local dépend largement de la réactivité gouvernementale quant aux modes de vie, aux besoins et aux droits des citoyens. Les mesures de conservation des sols ne coïncident pas toujours avec les intérêts immédiats des populations locales, qui peuvent comprendre les bénéfices rapides reliés à l'agriculture, la participation à l'économie non agricole ou d'autres préoccupations telles que la sécurité de l'approvisionnement en eau. Afin d'éviter que les gouvernements locaux soient critiqués pour avoir pris des décisions à huis clos avec peu d'égards pour l'intérêt public, il est essentiel de communiquer efficacement les raisons de l'investissement public dans la GDT. En outre, les ressources disponibles – qui sont généralement rares – doivent être transparentes et utilisées de manière efficace. En même temps, les citoyens peuvent ne pas avoir les connaissances et les compétences nécessaires pour demander des comptes à leurs gouvernements, tandis que les organisations de la société civile qui représentent les intérêts des citoyens peuvent avoir peu de marge de manœuvre pour naviguer dans les processus politiques liés à la GDT.

Méthodes et moyens pour renforcer la société civile et les citoyens :

- *Les intérêts de la population sont flexibles et varient au fil du temps; les décideurs politiques et les structures administratives doivent ajuster leurs activités et la « présentation de l'information » de manière correspondante (p. ex. dans les situations où les politiques sont véhiculées principalement par les services de vulgarisation agricole);*
- *Les gouvernements locaux qui mettent en œuvre des cadres pour la planification budgétaire participative incluent les citoyens et les OSC dans les processus de planification;*
- *La société civile — les associations d'agriculteurs en particulier — renforce les capacités des citoyens afin qu'ils connaissent leurs droits et puissent articuler leurs besoins auprès des gouvernements locaux;*
- *La « voix citoyenne » est plus facilement reconnue par l'administration publique si elle communique un message clair. Les groupes de la société civile en bénéficient donc si le message communiqué est fondé sur les intérêts partagés définis par leurs membres;*
- *Identifier les voies appropriées pour faire entendre la « voix citoyenne » (voir stratégie 4);*
- *Les gouvernements fournissent de l'information budgétaire complète et en temps opportun (p. ex. des propositions budgétaires, des rapports de fin/moitié d'année ou des rapports d'audit) pour informer les citoyens et la société civile;*
- *Le gouvernement assure que les politiques de GDT soient adaptées aux modes de vie*

*des citoyens (p. ex. fournir son avis sur les mesures de contrôle de l'érosion exigeant de forts apports en main d'œuvre, telles que le terrassement qui — quoique nécessaires d'une perspective écosystémique — ne seront pas en forte demande dans les régions où la production laitière est l'activité économique principale) (exemple de l'atelier)<sup>9</sup>*

La durabilité post-projet de la stratégie dépend grandement de la volonté individuelle des responsables gouvernementaux locaux. Une stratégie pour assurer la durabilité post-projet est d'identifier et de promouvoir les « innovateurs locaux » et les « artisans du changement » qui sont passionnés par la GDT et désireux d'encourager le changement sociétal au sein du gouvernement local. De plus, les OSC peuvent former des coalitions afin d'augmenter leur pouvoir vis-à-vis du gouvernement local et régional et pour mettre à l'échelle leurs programmes d'éducation civique.



Photo par Francis Dejon/IISD

En matière d'inclusion des groupes marginalisés, il y a un risque que les OSC ne représentent pas tous les groupes de la société (p. ex., les

9. Bien que cet exemple ne soit pas directement en lien avec le renforcement de la société civile et des citoyens il a été jugé important par les participants à l'atelier

groupes de producteurs collaborant souvent avec les producteurs les plus nantis). Ainsi, quand les gouvernements entament les processus de discussion avec des groupes de la société civile au sujet de la GDT, les gouvernements devraient s'assurer que ces groupes représentent aussi les intérêts des petits producteurs marginalisés (p. ex. les jeunes). Les participants ont également souligné que tous les membres de la société ne partagent pas le même niveau d'aptitudes et de compétences, d'où la nécessité d'envisager l'élaboration de matériels d'information et de formation. Sur ce point, les participants ont suggéré de jumeler l'éducation civique avec les formations techniques sur la GDT pour rendre l'information plus accessible et illustrative pour les producteurs analphabètes.

### **Stratégie 6 : Renforcer la participation des groupes de personnes vulnérables au moyen de la mobilisation communautaire de l'organisation**

Les groupes de personnes vulnérables et marginalisées ne profitent souvent pas de la représentation nécessaire qui permettrait la prise en compte adéquate de leurs intérêts lors des processus de prise de décisions. Des mécanismes visant à s'assurer qu'aucun groupe n'est exclu lors de la mise en œuvre des projets doivent être mis en place afin d'accroître leur représentation.

Méthodes et moyens pour renforcer la participation des groupes de personnes vulnérables au moyen de la mobilisation communautaire de l'organisation :

- *Faciliter des formations sur les droits et le*

*leadership pour renforcer les compétences des agricultrices en matière de négociation et d'action collective afin qu'elles puissent s'engager efficacement dans des processus participatifs politiquement mandatés (Augmenter la sécurité alimentaire et l'accès aux marchés pour les productrices à terres restreintes);*

- *Veiller à ce que les formations sur les capacités de leadership et de gestion soient offertes aux membres de la communauté en général (jeunes et aînés, femmes et hommes) pour que le sentiment d'appropriation (ownership) de la gestion durable des ressources naturelles soit partagé par toute la communauté, permettant ainsi un effet durable des exercices de capacitation allant au-delà du cycle de vie du projet (Chia Lagoon Watershed Management);*
- *Réaliser la cartographie des ménages sur le territoire pour éclairer l'allocation efficace et le partage des ressources (exemple de l'atelier);*
- *Renforcer la représentation des ménages en élisant des représentants des ménages (p. ex. un représentant par 10 ménages) pouvant participer lors des processus de consultation (exemple de l'atelier);*
- *Développer des structures de concertation en vue de développer une vision partagée entre les intérêts de la communauté et les objectifs des projets (p. ex. un processus rural d'évaluation participative pour l'inclusion) (exemple de l'atelier);*
- *Sécuriser les droits fonciers pour les groupes*

*vulnérables (voir la section Gouvernance foncière pour des stratégies pour assurer l'accès des femmes et des producteurs sans terre à la terre);*

- **Renforcer les capacités des responsables afin de leur permettre de remplir leur rôle (exemple de l'atelier).**

Les discussions ont révélé que le renforcement de la représentation des groupes de personnes vulnérables et marginalisées peut être atteint si l'information sur ces groupes est rendue disponible, si ces groupes sont organisés et leurs priorités s'alignent et, finalement, si leur capacité de prendre part aux processus politiques est renforcée.

La collecte de données sur les différents groupes qui habitent sur un territoire donné est une étape essentielle dans l'élaboration des mesures énumérées ci-dessus. Une fois que les groupes sont bien identifiés, il a été reconnu que le renforcement de leur représentation ne peut se faire sans leur organisation et leur mobilisation préalables. Les structures de consultation doivent être mises en place afin de fournir un espace de délibération et de parvenir à un consensus sur les actions générales et spécifiques à entreprendre. Ces structures devront être en mesure de contribuer à l'identification en commun des problèmes et au partage équitable des bénéfices et des ressources parmi les membres de la communauté.

Enfin, la pérennité de leur représentation ne peut être assurée que si ces acteurs peuvent

effectivement faire entendre leur voix. Idéalement, le cadre juridique de la reconnaissance formelle des OBC, des groupes d'intérêt commun, etc. prescrit des mécanismes institutionnels qui garantissent que cela est possible. Les aptitudes de leadership et d'action collective peuvent contribuer à l'autonomisation (empouvoirement) adéquate des acteurs et faire en sorte qu'ils détiennent les outils nécessaires pour prendre part aux processus participatifs et démocratiques et faire valoir leurs intérêts.

### **Stratégie 7 : Veiller à ce que les cadres internationaux et les interventions de développement correspondent à la réalité des populations locales pour la mise en œuvre de la GDT**

Les ODD et d'autres cadres internationaux ont été élaborés avec l'objectif de mettre en place un programme mondial général pour guider les activités et les stratégies de la GDT. Dans plusieurs cas, ces cadres ont été élaborés par le biais d'un processus de consultation qui rassemble une multitude de parties prenantes, y compris la société civile, les OSC et les représentants de communautés locales. Quoique le succès des cadres internationaux de la GDT dépende grandement du degré auquel ils se traduisent à des actions concrètes alignées avec les besoins des utilisateurs de ressources au niveau local, ces cadres ne répondent souvent pas aux modes de vie, aux besoins ni aux priorités de ces mêmes personnes. En même temps, les membres de la

communauté ne sont que rarement au courant de ces politiques internationales de la GDT qui peuvent les concerner directement. Afin de renforcer la mise en œuvre des cadres internationaux, les structures de gouvernance locale peuvent servir de lien entre la communauté au niveau local et les institutions et les décideurs politiques à des niveaux supérieurs.

Méthodes et moyens d'assurer que les cadres internationaux et les interventions de développement correspondent à la réalité des populations locales quant à la GDT :

- ***Harmoniser le langage entre les producteurs, les décideurs politiques et les technocrates (exemple de l'atelier);***
- ***Organiser des visites régulières des décideurs internationaux pour qu'ils puissent mieux saisir les réalités locales (exemple de l'atelier);***
- ***Impliquer les petits producteurs et les organisations de représentants lors de l'élaboration et la prise de décision des cadres internationaux (exemple de l'atelier);***
- ***Axer la communication des résultats des interventions de développement sur les impacts (taux d'adoption, rendement, etc.) plutôt que sur les résultats (producteurs « atteints » par l'intervention, matériel distribué) (exemple de l'atelier)***

Les participants se sont dits préoccupés par le fait que les petits exploitants agricoles et leurs groupes d'intérêts spéciaux sont souvent laissés de côté pendant les processus de négociations internationales qui peuvent avoir des répercussions

sur leur vie. Malgré l'existence de processus de consultation, il a été observé qu'il est très difficile d'influencer les décideurs politiques internationaux. Une explication possible de cette observation serait la complexité des régions rurales et les dynamiques de la dégradation des terres, empêchant les décideurs politiques de tirer des leçons générales issues de l'expérience locale qui peuvent être mises à l'échelle.

Les interventions de développement (les projets et les programmes gouvernementaux financés par des donateurs) qui visent à contribuer aux cadres internationaux abordent souvent un objectif spécifique dans une perspective sectorielle. Par exemple, les programmes de GDT ont tendance à se concentrer sur les bienfaits sociaux ou la conservation des ressources naturelles et ne sont pas en mesure de décrire comment contribuer à un plus vaste développement économique des régions rurales. Puisque les interventions sont ancrées dans les processus d'élaboration d'objectifs au niveau national ou mondial, leur flexibilité est entravée quant à la capacité d'apprendre et de rediriger les méthodes et les cibles dans les situations où les hypothèses initiales se sont révélées fausses.

## Les services de vulgarisation

La dégradation des terres et des sols est un problème d'ordre mondial qui affecte directement les rendements agricoles et, par conséquent, mène à l'insécurité alimentaire qui peut être exacerbée davantage par les extrêmes climatiques. Des pratiques agricoles visant à prévenir la dégradation des sols, communément appelées pratiques de gestion durable des terres (GDT), sont bien connues et leur mise en œuvre est promue par les organisations de développement depuis des décennies. Cependant, la mise en œuvre des pratiques introduites est souvent ralentie aussitôt que la mise à disposition des intrants (p. ex. l'équipement, les semences ou les plantules) par les projets cesse. Il n'y a souvent pas de diffusion répandue ni de continuation des pratiques testées avec succès au-delà des producteurs ciblés directement par les projets.<sup>10</sup>

Des études sur les raisons qui expliquent le faible niveau d'adoption parmi les petits producteurs montrent que le manque d'accès aux services nécessaires pour une bonne adoption des pratiques (p. ex. le conseil agricole, le financement, les intrants, les marchés, etc.) constitue un obstacle majeur pour la diffusion et la mise en œuvre durable de celles-ci. Cela s'applique particulièrement aux groupes cibles démunis et en situation d'insécurité alimentaire.

10. Rauch, T; Kersting, D. (2016). Making service systems work for food security and sustainable land management. Strategic recommendations for targeting smallholder farmers in sub-Saharan Africa and India. Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Les facteurs suivants qui contribuent à cette lacune dans l'offre de services ont été identifiés :

- ***Les capacités institutionnelles des parties prenantes gouvernementales sont très limitées, particulièrement dans les régions rurales***
- ***Les prestataires de services publics et privés ont tendance à privilégier de manière sélective les petits producteurs qui détiennent plus de ressources et sont plus nantis***
- ***La GDT n'est pas une priorité politique dans la plupart des pays***
- ***Plusieurs régions particulièrement affectées par la dégradation des sols sont des régions périphériques, mal équipées en infrastructures, difficiles à atteindre et sont souvent délaissées par les prestataires de services***
- ***L'intégration de ces régions aux marchés est inadéquate. Même les petites exploitations agricoles qui produisent pour satisfaire la demande nationale ou internationale souffrent en raison des prix de production faibles ou fortement instables. Par conséquent, les producteurs ne sont pas très motivés à investir dans de nouvelles technologies ou innovations.***<sup>11</sup>

Tenant compte des problèmes et des obstacles énumérés ci-haut, l'amélioration de l'accès aux services de vulgarisation est une condition indispensable pour la mise en œuvre à long terme des pratiques et des technologies de GDT.<sup>12</sup> Lors

11. Ibid.

12. Ibid.

de l'atelier sur les services de vulgarisation agricole, les discussions ont tenté d'identifier des stratégies fondées sur des leçons concrètes tirées en vue de créer un environnement propice à l'adoption des techniques de GDT, avec une attention particulière portée sur les services de vulgarisation en Afrique.

### **Cadre conceptuel : la vulgarisation agricole et l'approche par système de service**

Relevant de la «révolution verte», la conception traditionnelle de la vulgarisation en Afrique portait sur l'augmentation de la production agricole, l'amélioration des rendements et le transfert de technologies souvent par l'introduction d'espèces à haut rendement et de l'application d'intrants tels que les pesticides et les engrais destinés à augmenter les rendements.<sup>13</sup>

Aujourd'hui, la conception de la vulgarisation agricole est plus vaste et inclut des dimensions d'une plus grande ampleur telles que la facilitation, l'apprentissage et l'assistance des groupes de producteurs.<sup>14</sup> La vulgarisation agricole peut être définie comme étant l'ensemble des organisations qui assistent et facilitent les personnes concernées par la production agricole à obtenir l'information, les aptitudes et les technologies pour l'amélioration de leur mode de vie et bien-être.<sup>15</sup>

13. Food and Agriculture Organisation of the United Nations (2014): The state of food and agriculture. Innovation in family farming. Rome

14. Davis, K. (2008). Extension in sub-Saharan Africa: Overview and assessment of past and current models and future prospects. *Journal of International Agricultural and Extension Education*, 15(3), 15-28.

15. Birner, R., Davis, K., Pender, J., Nkonya, E., Anandajayasekaram, P., Ekboir, J., Mbabu, A., Spielman, D. J., Horna, D., Benin, S., & Kisamba-Mugerwa, W. (2006). From best practice to best fit: A framework for designing and analyzing agricultural advisory services. ISNAR Discussion Paper No. 5. Washington, D.C.: IFPRI.

La vulgarisation agricole peut inclure différentes agences gouvernementales (auparavant les principaux acteurs de la vulgarisation), les ONG, les groupes de producteurs, les acteurs du secteur public y compris les fournisseurs d'intrants, les acheteurs des produits agricoles, les organisations de formation et les groupes de médias.<sup>16</sup> Le terme «services de conseil agricole» est parfois utilisé pour désigner les services de vulgarisation.<sup>17</sup> Ici, nous utilisons le terme «services de vulgarisation» pour nos discussions.

En raison de la politique de dette publique et d'ajustement structurel, les services de vulgarisation étatiques qui visaient la promotion de l'agriculture à petite échelle ont été privatisés dans plusieurs régions à partir du milieu des années 1980. Par conséquent, les parts du secteur agricole dans les budgets nationaux des pays africains (auparavant aux alentours de 10%) et en ce qui concerne les fonds de développement mondiaux (l'aide au développement, auparavant autour de 20%) ont chuté pour enfin terminer à une part d'environ 5%. Les fonds ont principalement été alloués d'une manière unilatérale pour augmenter la production. Même à ce jour, la part budgétaire allouée aux programmes de gestion durable des terres en Ouganda, au Ghana et au Burkina Faso représente moins de 5% du budget du secteur agricole, tandis que la part du lion des fonds budgétaires est

16. Neuchâtel Group. (1999). Common framework on agricultural extension. Paris: Bureau des Politiques Agricoles et de la Sécurité Alimentaire.

17. Davis, K. (2008). Extension in sub-Saharan Africa: Overview and assessment of past and current models and future prospects. *Journal of International Agricultural and Extension Education*, 15(3), 15-28.

utilisée pour la subvention des engrais minéraux.

Des dépenses annuelles d'environ 400 millions de dollars US, comme dans le cas de l'Éthiopie (représentant 20% du budget sectoriel) sont de rares exceptions.<sup>18</sup>

Les systèmes pluralistes de prestation de services actuels ne comblent pas le vide d'une manière adéquate. Les services étatiques et les ONG ne détiennent que des capacités limitées, mais les prestataires de service privés n'ont souvent qu'un intérêt minime pour la protection et la réhabilitation des sols. La GDT n'est souvent abordée que de manière sélective dans le cadre des chaînes de valeur à succès sur le plan commercial. Ce sont principalement les producteurs démunis produisant à petite échelle et vivant dans l'insécurité alimentaire qui sont exclus des services agricoles étatiques de protection des sols. C'est le manque de ressources de ces mêmes services et le manque de surveillance et de coordination de la part des parties prenantes non gouvernementales qui en serait la cause.<sup>19</sup> Une défaillance majeure de tous les services de vulgarisation publics, privés et coopératifs, est qu'ils ne sont en mesure d'atteindre qu'une minorité de producteurs, principalement les plus nantis. Cette constatation est au centre de l'approche par système de service.<sup>20</sup>

### **Stratégies pour la prestation de services de vulgarisation agricole**

18. Rauch, T; Kersting, D. (2016). Making service systems work for food security and sustainable land management. Strategic recommendations for targeting smallholder farmers in sub-Saharan Africa and India. Pg. 8. Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH.

19. Ibid.

20. Ibid.

Au cours du segment technique de la GSW, cinq stratégies ont été formulées qui, au moyen de leur complémentarité, fournissent une approche pour la création d'un environnement propice à la prestation durable de services de vulgarisation agricole, menant ainsi à une agriculture résiliente et durable en Afrique. Les cinq stratégies identifiées se fondent sur le raisonnement suivant :

1. Si les technologies de GDT sont destinées à être adoptées de manière réussie, elles doivent être adaptées aux besoins et aux capacités particuliers des producteurs.
2. Si les technologies de GDT sont censées atteindre et profiter aux groupes les plus vulnérables et marginalisés au sein d'une communauté, elles doivent explicitement cibler ces groupes.
3. Pour veiller à ce que les technologies de GDT soient appliquées à long terme et qu'elles soient disséminées au-delà des producteurs ciblés par le projet, les organisations locales (y compris les prestataires de services de vulgarisation publics et privés) et les champions (les leaders communautaires) doivent jouer un rôle central.
4. Afin de garantir que les services de vulgarisation atteignent les producteurs les plus vulnérables, les services de vulgarisation publics doivent être renforcés. Une stratégie pour ce faire serait l'inclusion de services de vulgarisation axés sur la GDT dans les plans de développement locaux, faisant ainsi en



sorte que des fonds publics soient alloués à ces activités.

5. L'intégration de la GDT dans les plans de développement locaux est une option pour préparer la mise à l'échelle de la GDT. D'autres options pourraient inclure le renforcement des espaces et des plateformes pour les dialogues et l'engagement des parties prenantes à tous les niveaux. Cela garantirait une intégration verticale – du niveau local au niveau international et vice versa – ainsi qu'une intégration horizontale, dans d'autres programmes, y compris non seulement le secteur public, mais également le secteur privé, la société civile et les organisations non gouvernementales.

Ces stratégies se basent sur les expériences pratiques issues à partir des exemples de cas et ne constituent pas une analyse exhaustive des moyens de faire en sorte que les services de vulgarisation contribuent à l'agriculture durable et résiliente au changement climatique en général ni à l'adoption de la GDT en particulier.

### **Stratégie 1 : Améliorer l'adoption des technologies de GDT en s'adaptant aux besoins locaux, aux intérêts et aux capacités des producteurs**

Les discussions ont montré que les technologies de GDT sont souvent développées dans des établissements de recherche isolés, loin des réalités des producteurs sur le terrain. De plus, les

interventions introduisent souvent des technologies choisies en fonction des hypothèses émises par les porteurs de projets, mais ne correspondent pas nécessairement aux préférences des producteurs. Si les technologies de GDT sont destinées à être adoptées par les producteurs et mises en pratique à long terme, elles devront être adaptées aux besoins, intérêts et capacités individuels de ces derniers. Les contextes locaux renferment des caractéristiques socioculturelles, socio-économiques, politiques, institutionnelles et biophysiques particulières qui doivent être prises en compte lors de la conception et de l'introduction de nouvelles technologies ou d'innovations des technologies qui existent déjà.

Méthodes et moyens pour prendre en compte les contextes locaux :

- ***Introduire des technologies de GDT accessibles, abordables et appropriées au contexte, offrant ainsi un avantage comparatif par rapport aux pratiques déjà mises en œuvre par les producteurs, par exemple, les semences locales (Conservation Agriculture);***
- ***S'attaquer aux problèmes spécifiques et pertinents auxquels les producteurs sont confrontés (p. ex. la dégradation des sols) et démontrer l'efficacité de la technologie de GDT sur des parcelles de démonstration où la technologie peut être analysée en collaboration avec les producteurs (Improving traditional systems of soil fertility);***
- ***Utiliser les groupes d'agriculteurs existants ou faciliter les espaces/plateformes de***

- dialogue où les producteurs peuvent évaluer et exprimer leurs besoins (auto-évaluation collective), qui peuvent changer d'année en année et de saison en saison (Kenya Agricultural Carbon Project);*
- *Rassembler et incorporer les commentaires des producteurs au moyen d'enquêtes et de discussions en groupes cibles afin de guider l'élaboration de trousse de crédit (One Acre Fund);*
  - *Créer des organisations de producteurs, en fonction de leurs besoins/intérêts communs ou à partir de groupes sociaux déjà en place, afin d'accroître la capacité des petits producteurs à communiquer leurs besoins aux agents de vulgarisation (communication collective des besoins en vulgarisation) (Kenya Agricultural Carbon Project);*
  - *Renforcer les capacités et appuyer les agents de vulgarisation étatique à identifier les lacunes dans l'offre de service et à adapter les services aux besoins des agriculteurs (Kenya Agricultural Carbon Project);*
  - *Introduire des trousse de crédit par phase (p. ex., d'abord avec un petit groupe de producteurs, ensuite avec le village, etc.) pour surveiller les taux d'adoption et les problèmes éventuels liés à la mise en œuvre (One Acre Fund).*
  - *Tirer parti des pratiques et des technologies qui sont compatibles avec les normes et les valeurs de la communauté (Laikipia Permaculture Centre; Apis Agribusiness; Limbua Ltd.);*
  - *Ajouter une valeur économique aux systèmes de production endogènes et écologiques déjà en place, p. ex. l'apiculture (Apis Agribusiness) et les noix de macadamia (Limbua Ltd.);*
  - *Introduire des pratiques de gestion des terres nécessitant de faibles apports en intrants qui génèrent de multiples bienfaits pour les communautés (Laikipia Permaculture Centre);*
  - *Rassembler les chercheurs et les producteurs, organiser des activités collectives de réflexion et d'apprentissage (p. ex. sur les sites de projet) afin d'identifier ce qui fonctionne, ce qui doit être amélioré ou ce qui pourrait être mis à l'échelle (Upscaling Evergreen Agriculture)*
- Il a été souligné que les technologies de GDT doivent être développées avec les agriculteurs afin de correspondre à leurs réalités. Le projet Upscaling Evergreen Agriculture montre que cet écart peut être comblé en jumelant directement les établissements de recherche avec les producteurs locaux, permettant ainsi de la rétroaction directe.
- Les participants ont souligné que les interventions de GDT devraient adopter une approche écosystémique (selon l'envergure, cette approche pourrait dépasser les limites du site du projet) et veiller à ce que les technologies ou les innovations associées n'affectent pas les services écosystémiques, mais qu'elles contribuent à les restaurer et à les protéger.
- Les discussions ont également montré que les

interventions doivent prendre en compte les relations et la dynamique qui existent entre les différents groupes d'acteurs locaux, p. ex. les petits producteurs et les éleveurs nomades lors de l'introduction de nouvelles technologies ou l'innovation des pratiques courantes. Ces dynamiques pourraient présenter des liens d'interdépendance ou de synergies (p. ex. l'échange de biens et de produits) ou de conflits liés à l'utilisation de ressources naturelles telles que les forêts, les pâturages ou les eaux.

Enfin, les discussions ont révélé qu'une nouvelle technologie ou une innovation est mieux adoptée lorsqu'il existe une incitation évidente pour le producteur, p. ex. une valeur économique ajoutée par une production accrue ou par la réduction des intrants nécessaires.

## **Stratégie 2 : L'inclusion de groupes spécifiques (p. ex., les femmes, les jeunes et les personnes âgées) dans les interventions de GDT grâce à de meilleurs mécanismes de ciblage**

Il a été noté que les services de vulgarisation parviennent rarement à atteindre les agriculteurs les plus vulnérables et les plus affectés par l'insécurité alimentaire. Pour atteindre et appuyer les groupes les plus vulnérables et marginalisés au sein d'une communauté grâce aux technologies et aux pratiques de GDT, des mécanismes de ciblage spécifiques sont nécessaires.

Méthodes et moyens d'inclure des groupes

spécifiques :

- *Inclure délibérément les femmes et les jeunes dans les conversations lors des réunions communautaires qui seraient normalement dominées par les hommes (Improving ecosystem services in degraded dryland areas);*
- *Sécuriser l'accès des femmes à la terre pour leur permettre d'investir dans la GDT (Land access for women through intrahousehold agreements);*
- *Soutenir la formalisation et le fonctionnement des groupes de productrices afin de faciliter leur accès aux services de vulgarisation (Land access for women through intrahousehold agreements);*
- *Sécuriser l'accès des femmes à la terre et négocier avec les aînés pour leur permettre d'utiliser une zone désignée d'un ranch collectif pour le projet de permaculture (Laikipia Permaculture Centre);*
- *Mettre en place des installations de formation accessibles et gérées localement. Dans ce cas, les groupes de femmes déjà constitués ont connu beaucoup de succès dans leurs activités d'approvisionnement et de vente fondées sur les pratiques de la permaculture, leur permettant d'investir collectivement dans un centre de formation multifonctionnel (Laikipia Permaculture Centre);*
- *Veiller à ce que l'approche reflète les diverses réalités socioculturelles du village et qu'elle corresponde aux processus d'apprentissage locaux (des réunions villageoises ont été*

*organisées avec divers groupes ethniques dans différents hameaux et camps) (Tem Sesiabun Gorado).*

L'importance de garantir les droits d'utilisation des terres comme condition préalable afin de permettre aux femmes et à d'autres groupes ou minorités marginalisés, tels que les pasteurs, d'investir et de pratiquer la GDT a été mise en relief.



*Photo par Francis Dejon/IISD*

Il a également été noté que les interventions devaient cartographier et considérer les espaces et les structures organisationnelles existants au sein desquels il sera possible d'atteindre les groupes spécifiques, p. ex. les groupes d'entraide de femmes. Des exemples issus du Bénin montrent que les femmes peuvent être atteintes et incluses en introduisant des quotas et en créant un espace permettant aux femmes de participer aux réunions et aux ateliers. En adaptant l'horaire des réunions et des ateliers à la disponibilité des femmes, en tenant compte de leurs nombreuses autres responsabilités (p. ex. dans le ménage), leur participation pourra mieux être renforcée. D'ailleurs, il a été mentionné que la GDT pourrait être enseignée à l'école et intégrée dans le programme de formation scolaire afin de parvenir à atteindre les jeunes.

### **Stratégie 3 : Diffusion des connaissances en matière de GDT en renforçant les capacités des organisations, des institutions et des champions (dirigeants) locaux**

Il a été rapporté que les technologies de GDT, bien qu'elles aient été adoptées avec succès par le « groupe cible » d'une intervention donnée, ne se propagent souvent pas pour profiter aux personnes au-delà de ce groupe cible. Des mesures appropriées de renforcement de capacités et des stratégies de diffusion sont essentielles pour l'adoption à plus grande échelle des technologies de GDT au-delà du groupe cible.

Méthodes et moyens pour renforcer les capacités et les stratégies de diffusion :

- ***Renforcer la capacité des champions locaux à partager leurs connaissances avec la communauté et les autres producteurs. Ces champions seront choisis par la communauté en raison de la légitimité de leur autorité au niveau local (Tem Sesiabun Gorado);***
- ***Former les modérateurs, les conseillers communautaires et les producteurs sous contrat en vue de faciliter la diffusion des informations qui pourront aider d'autres producteurs à augmenter leur productivité agricole (Conservation Agriculture);***
- ***Démontrer l'efficacité des pratiques de GDT aux chefs de village, qui pourront ensuite***

*encourager la communauté à les mettre en œuvre (Improving traditional systems of soil fertility);*

- *Utiliser les réseaux de producteurs existants pour encourager le partage des connaissances entre les producteurs (Tem Sesiabun Gorado);*
- *Développer collectivement l'approche de diffusion avec la communauté locale, afin de garantir son appropriation du processus (par le biais de réunions villageoises où l'approche de diffusion est discutée, modifiée et validée par les producteurs) (Tem Sesiabun Gorado);*
- *Créer des champs-écoles et des parcelles de démonstration pour les producteurs gérés par les agents de vulgarisation et qui sont abrités sur les parcelles des producteurs (Conservation Agriculture);*
- *Mettre en place des centres de formation accessibles et gérés localement (Laikipia Permaculture Centre) ;*
- *Faciliter les visites d'échange et d'apprentissage entre les agriculteurs d'une même localité, ainsi que dans d'autres régions du pays (Conservation Agriculture)*

Il était communément reconnu que la diffusion des connaissances entre les producteurs était plus efficace lorsqu'elle se réalisait au sein des organisations locales, p. ex. associations, groupements ou coopératives d'agriculteurs. Dans le cas du projet sur l'Amélioration des systèmes traditionnels de fertilité des sols (*Improving traditional systems of soil fertility*) au Togo, les sites

du projet ont été choisis en fonction d'un certain nombre de critères de sélection, l'un de ces critères étant le degré d'organisation des producteurs avant le début du projet. Il a été reconnu que l'organisation des petits producteurs était nécessaire afin de planifier des services socialement inclusifs destinés à tous les petits exploitants, y compris les producteurs marginalisés et affectés par l'insécurité alimentaire.

Les discussions ont souligné l'importance d'analyser les capacités dont aura besoin le groupe cible (p. ex. agent de vulgarisation ou producteur), qu'il s'agisse de connaissances techniques ou de compétences non techniques. Il a été rapporté que les agents de vulgarisation manquaient souvent des compétences dites « générales » telles que la communication, la gestion, la négociation, la résolution de conflits ou la coordination plutôt que des compétences techniques.

Les participants à l'atelier ont également souligné que les outils de renforcement des capacités devaient être adaptés aux groupes cibles particuliers en tenant compte, par exemple, de leur langue locale et de leur niveau d'alphabétisation.

Les discussions ont souligné que les normes et les valeurs sociales en vigueur influencent les mécanismes de diffusion efficaces. Dans l'exemple du projet *Tem Sesiabun Gorado*, le concept local de la « dette sociale » – dans lequel la responsabilité revient aux producteurs ciblés de transmettre les connaissances du projet et diffuser les nouvelles techniques – s'est avéré essentiel pour renforcer la

responsabilisation entre les producteurs-formateurs et les apprentis.

#### **Stratégie 4 : Améliorer les services de vulgarisation publics décentralisés au moyen d'une inclusion de la GDT dans les plans locaux de développement**

Dans la plupart des pays africains, les services de vulgarisation agricole sont fournis par une multitude d'acteurs – publics, privés et non gouvernementaux. Cependant, ce système de vulgarisation pluraliste ne permet pas de combler le vide qui existe en matière de services d'une manière adéquate et efficace. Les services publics et les organisations non gouvernementales possèdent des capacités très limitées, alors que les prestataires de services privés n'ont parfois, quant à eux, que peu d'intérêt pour la protection et la réhabilitation des sols. Ces enjeux ne sont souvent traités que de manière sélective dans le cadre des chaînes de valeur à succès commercial. Les petits producteurs les plus démunis et ceux vivant en situation d'insécurité alimentaire sont souvent exclus des services agricoles visant la protection des sols en raison des ressources insuffisantes mises à la disposition des services publics de vulgarisation et du manque de suivi et de coordination entre différentes parties prenantes non gouvernementales.<sup>21</sup>

21. Rauch, T; Kersting, D. (2016). Making service systems work for food security and sustainable land management. Strategic recommendations for targeting smallholder farmers in sub-Saharan Africa and India. Pg. 3. Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH.

Le secteur du service agricole public doit donc être renforcé. Bien que la protection des sols soit dans l'intérêt direct du propriétaire foncier, les avantages tirés par la société dans son ensemble dépassent souvent de loin ceux tirés par l'utilisateur privé.

De plus, de nombreuses mesures de protection des sols ne connaissent du succès que si elles sont mises en œuvre à l'échelle du paysage.<sup>22</sup> Cependant, les fonctions d'ordre public telles que la conservation des sols ont tendance à être négligées dans un environnement politique caractérisé par le paradigme de la privatisation des services qui est observé dans de nombreux pays depuis les politiques d'ajustement structurel des années 1980.<sup>23</sup>

Une stratégie pour fournir de l'appui aux services de vulgarisation qui favorisent les pratiques de GDT à long terme serait d'inclure ces services dans les plans locaux de développement et de mettre de côté des fonds publics pour ces activités.

Méthodes et moyens d'inclure la GDT dans les plans locaux de développement :

- ***Bien communiquer les preuves quant à l'efficacité de la vulgarisation et des pratiques de GDT, sensibiliser les autorités politiques et les décideurs politiques (p. ex. le maire, les membres de l'assemblée de comtés) (ADECOB; Domestication and harmonization of SLM policies);***

22. Ibid.

23. Rauch, T; Kersting, D. (2016). Making service systems work for food security and sustainable land management. Strategic recommendations for targeting smallholder farmers in sub-Saharan Africa and India. Pg. 8. Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH.

- *Fournir du soutien technique et financier aux processus de consultation en vue de l'élaboration de politiques de GDT (Domestication and harmonization of SLM policies);*
- *Intégrer la GDT dans les principaux documents de planification des gouvernements régionaux (p. ex. des comtés), tels que les plans de développement intégrés au niveau de l'arrondissement (County Integrated Development Plans), dans les plans annuels de développement, dans les programmes de travail annuels et dans les budgets (Domestication and harmonization of SLM policies);*
- *Surveiller la mise en œuvre de la GDT dans les plans de développement communaux (évaluation de mi-parcours des plans communaux, évaluation des progrès réalisés quant à la mise en œuvre des activités liées à la GDT) (ADECOP) et instaurer des mécanismes de suivi et d'évaluation participatifs (Domestication and harmonization of SLM policies)*

Les discussions ont montré qu'une réforme du secteur public et un empouvoirement des communautés doivent se réaliser de concert. Les organisations de producteurs autonomisées doivent exercer de la pression pour leurs intérêts, influencer les décideurs politiques locaux et exiger des comptes-rendus des pouvoirs publics ainsi que la reddition de comptes et la transparence dans l'allocation budgétaire.

Cela exige, en même temps, que la prestation de services publics soit rapprochée du niveau local. Il a été souligné que l'inclusion des activités de GDT dans les plans de développement ne donne pas nécessairement lieu à une allocation budgétaire et à la mise en œuvre de celles-ci. Il est nécessaire de surveiller de près si le budget est réellement distribué et dépensé aux fins prévues. Afin d'être en mesure de tenir le gouvernement responsable, des organisations (communautaires et de producteurs) structurées et autonomisées sont nécessaires. Les discussions ont également souligné le rôle de l'État quant à la coordination des prestataires de services privés ou non étatiques afin d'éviter la double affectation de ressources ou l'exclusion des producteurs les plus vulnérables et les plus démunis.

### **Stratégie 5 : Mettre à l'échelle les pratiques de GDT réussies à l'intérieur de politiques et des programmes par le biais du dialogue et de la participation des parties prenantes**

Il a été observé que de nombreux projets pilotes qui ont réussi à mettre en œuvre des pratiques de GDT au niveau du groupe cible existent. Cependant, ils ne sont pas répliqués dans d'autres régions, ni n'ont servi à orienter des politiques qui se traduiraient en actions concrètes sur le terrain et encourageraient le maintien des pratiques de GDT à long terme. La mise à l'échelle est le processus qui consiste à augmenter l'échelle géographique, la portée politique ou l'échelle institutionnelle en mettant en

œuvre des activités et des approches à succès éprouvées à différents niveaux. Le concept comprend une mise à l'échelle verticale (ascendante ou descendante et exerçant une influence sur les réformes politiques) et horizontale (réplication auprès de personnes différentes et dans des zones géographiques différentes).<sup>24</sup> L'objectif de la mise à l'échelle est d'améliorer la durabilité des interventions de GDT et d'accroître l'impact de celles-ci.

Méthodes et moyens pour mettre à l'échelle des pratiques de GDT :

- ***Exercer de la pression sur le parlement par le biais de visites d'échange sur le terrain et de dialogues avec les producteurs au niveau local afin de montrer aux décideurs politiques et aux législateurs les progrès réalisés grâce à la GDT (Conservation Agriculture);***
- ***Fournir de l'information et du soutien continus aux ONG partenaires pour qu'elles puissent adopter et reproduire le modèle de vulgarisation à succès avéré (Tem Sesiabun Gorado);***
- ***Créer une plateforme internationale de pratiques de GDT pour faciliter les échanges entre les producteurs confrontés à des problèmes de gestion des terres et ceux ayant déjà surmonté de tels obstacles (Improving ecosystem services in degraded dryland areas);***
- ***Fournir des données sur la dynamique de***

***la dégradation des sols (recherche à long terme) et rendre cette information accessible à un large public et aux décideurs politiques (Upscaling Evergreen Agriculture)***

L'ICRAF a contribué en fournissant des exemples de leçons tirées issues du projet SHARED,<sup>25</sup> dans lequel des preuves scientifiques relatives à la dégradation des sols pourraient étayer la prise de décision et pourraient être intégrées dans les politiques en adaptant la manière dont les données sont communiquées p. ex. utilisant un langage adapté, un document concis d'une page, des graphiques simples, des images, des photos ou des tableaux de bord de décisions interactifs.

Afin de garantir l'institutionnalisation et le maintien à long terme des processus de mise à l'échelle, les participants ont souligné le besoin de tenir compte de l'intégration de la GDT dans les politiques et les programmes dès le début d'un projet ou d'une intervention, et non seulement à la fin de ces derniers.

Finalement, les participants ont mis l'accent sur le fait que les technologies de l'information et de la communication (les TIC p. ex. les émissions radio, les services de messagerie SMS, les sites Web ou les SIG) offrent un grand potentiel, dans l'ère numérique actuelle, d'atteindre un public plus large de manière rentable.

24. SOPAC, UNDP, UNEP, and GEF. (2011). Defining Replication, Scaling-Up, and Mainstreaming in the Context of the Pacific IWRM Programme: Identifying Priority Areas of Work for Work Plan Development. <http://www.pacific-iwrm.org/rsc/third-meeting-documents/16-Replication-Scaling-Up-Mainstreaming-cp.pdf>.

25. <http://www.worldagroforestry.org/shared>



## Le financement et les marchés

L'accès aux marchés et aux mécanismes de financement accessibles pour les petits producteurs ruraux démunis est souvent une condition sine qua non pour l'adoption de la GDT et pour l'augmentation de la production agricole. L'accès au financement et aux marchés est donc essentiel pour la réduction de la faim, de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire ainsi que pour l'amélioration du bien-être humain. Le défi pour les petits producteurs démunis en Afrique est d'augmenter à la fois la production agricole tout en pratiquant une gestion des terres et des sols durable et résiliente au changement climatique. Toutefois, les petits exploitants sans accès (sécurisé) à la terre sont affectés par des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et politiques de plus en plus complexes tels que le changement climatique, la croissance démographique et l'accès limité au capital financier. Les défaillances du marché, telles que l'absence de marchés, les externalités des pratiques agricoles non durables et l'information asymétrique relative aux intrants agricoles et à la valeur marchande des biens ont l'effet de limiter la capacité des petits producteurs à augmenter durablement leur production agricole.<sup>26</sup>

Quant à la création d'un environnement propice, deux secteurs clés en lien avec les mécanismes de financement accessibles et inclusifs limitent la capacité des petits producteurs marginalisés de

26. Todaro P, M., & Smith C, S. (2011). *Economic Development* (11th ed.). Harlow: Pearson Education Limited. (pp. 416–457)

s'engager dans l'agriculture durable et résiliente au changement climatique : le financement et l'accès au capital, et l'organisation et la logistique entourant la production, la commercialisation et les services d'entreposage.<sup>27</sup>

Premièrement, les petits producteurs ne détiennent souvent pas le capital nécessaire pour augmenter la production et pour générer les profits permettant d'investir davantage.<sup>28</sup> L'absence de garanties appropriées, surtout pour les producteurs ne détenant pas d'accès (sécurisé) à la terre, pose un obstacle majeur à l'accès au financement. De plus, un manque de compétences organisationnelles et en gestion limite la capacité des petits producteurs de documenter leurs actifs financiers, ayant pour effet d'augmenter les coûts de transaction liés à l'accès au financement en impliquant des parties tierces si des audits indépendants s'avèrent nécessaires.<sup>29</sup> Puisque les créanciers sont tenus d'évaluer de manière responsable la fiabilité des emprunteurs afin d'éviter les défauts de paiement, fournir ces informations sur les actifs est une étape essentielle afin d'accéder au financement pour les petits producteurs.<sup>30</sup> En outre, les perturbations extérieures, telle la variabilité climatique, représentent un important défi à surmonter pour les producteurs qui auront peut-être besoin de fonds d'urgence afin d'affronter les problèmes imprévus dans la production. Cette constatation illustre le

27. Collier, P. & Dercon, S. (2014). *African Agriculture in 50 Years: Smallholders in a Rapidly Changing World?*, *World Development*, Elsevier, vol. 63. (pp. 92-101).

28. African Union/NEPAD (2003).

29. Collier, P. & Dercon, S. (2014).

30. Richard L. Meyer. (2015). *Financing Agriculture and Rural Areas in Sub-Saharan Africa: Progress, challenges and the way forward*. IIED Working Paper. IIED, London.

risque très fréquent pour les petits producteurs de tomber dans le piège de l'endettement et offre un bon exemple du besoin de modèles de financement destinés spécifiquement aux petits producteurs. Deuxièmement, les faibles liens entre les producteurs et les marchés entravent la capacité des petits producteurs de tirer profit de l'accès possible aux marchés. Les obstacles en matière de capital physique, tels que le manque d'espace d'entreposage, d'installations de transformation et de commercialisation ainsi qu'une infrastructure publique faible, font en sorte que les coûts associés à l'accès aux marchés augmentent, surtout pour les producteurs les plus démunis. Ces contraintes ont un effet dissuasif sur l'investissement dans la production durable et diminuent la capacité de générer de la valeur additionnelle aux produits agricoles par le biais d'un développement de la chaîne de valeur. Par la suite, les faibles chaînes de valeur perpétuent la marginalisation des producteurs les plus démunis, qui se retrouvent exclus des activités génératrices de revenus et des débouchés commerciaux pour leurs produits.<sup>31</sup>

Les expériences issues des projets ayant fait l'objet de discussions lors de la GSW 2019 ont permis d'identifier une série de stratégies pour s'attaquer aux défaillances du marché et aux contraintes sociales qui affectent les petits producteurs en Afrique. L'environnement propice mis en place par ces exemples de cas a contribué à une augmentation des capacités des petits producteurs ruraux et démunis de rattraper leur retard quant

à l'utilisation des technologies d'avant-garde et à l'accès au financement efficace et aux services d'accès aux marchés. Par exemple, quelques projets ont intégré des acteurs tout au long de la chaîne de valeur des noix et du miel. Ce faisant, ces projets ont créé des économies d'échelle qui compensent les imperfections du marché en fournissant des services de vulgarisation, de production, de transformation et de commercialisation rentables pour les groupes, réduisant ainsi les coûts pour les producteurs individuels. D'autres projets ont encouragé la formation d'associations de producteurs qui ont réduit les asymétries de l'information, ont incité l'adoption des technologies en réduisant les risques associés à leur mise en œuvre et ont mis en commun leurs ressources afin de faciliter les lourds investissements dans la technologie agricole ou dans les installations de transformation à valeur ajoutée.

Les stratégies suivantes présentent les principaux résultats et le consensus issus de la discussion portant sur les façons de créer un environnement propice pour l'agriculture durable et résiliente au changement climatique en Afrique sous l'angle du financement et des marchés.

### **Stratégie 1 : Veiller à ce que les projets financés par les donateurs soient adaptés au contexte spécifique**

La théorie sous-jacente à la GSW 2019 que « les projets n'échouent jamais, mais ne vont jamais à l'échelle non plus » vient du constat que plusieurs

31. African Union/NEPAD (2019). Knowledge Compendium for Malabo Domestication. Chapter 4: Agricultural Value Chains and Agro-Industrialisation.

projets financés par les donateurs adoptent une approche générale dans les initiatives pilotes destinées à subvenir aux besoins des petits producteurs. En conséquence, certains exemples de cas étudiés lors de la GSW 2019 ont permis de tirer des leçons sur les moyens de garantir des modèles de financement et d'élaboration de projets plus adaptés au contexte.

Méthodes et moyens pour contextualiser le financement par les donateurs :

- ***Des agences de mise en œuvre qui détiennent l'autorité sur la conception du projet (Chia Lagoon Watershed Management; Improving ecosystem services in degraded dryland areas);***
- ***Mettre en œuvre des processus de gestion adaptative pour s'assurer que les projets s'adaptent aux besoins des communautés (Chia Lagoon Watershed Management);***
- ***Financer la société civile pour la médiation lors de l'élaboration participative des projets (exemple de l'atelier);***
- ***Établir des mesures de responsabilisation sociale qui tiennent responsables les donateurs pour les objectifs et les résultats du projet (exemple de l'atelier);***
- ***Allouer des fonds à des phases d'évaluation préalable (exemple de l'atelier).***

Un exemple soutenant cette stratégie est de permettre aux agences de mise en œuvre locales d'avoir autorité sur la conception du projet. L'élément fondamental de cette stratégie est de

valoriser les agences locales de mise en œuvre et leurs connaissances quant aux besoins locaux. Un autre exemple, directement en lien avec le précédent, est la mise en œuvre de processus de gestion adaptative pour faire en sorte que les projets s'adaptent aux besoins des communautés. Les participants aux ateliers ont rapporté que de tels processus sont renforcés par l'adoption d'une approche d'écosystème de marché, dans laquelle chaque acteur le long de la chaîne de valeur est considéré selon ce qu'il produit et fournit au marché. Ceci assure que les besoins et les intérêts individuels soient pris en compte et que l'écosystème de production (p. ex. en amont et en aval) soit harmonisé de la meilleure façon possible.

Afin de garantir qu'une telle autorité sur la conception du projet soit établie et d'appuyer les processus de gestion adaptative, le rôle de la société civile a fait l'objet des discussions. Pour faire des processus participatifs, une réalité, il est nécessaire d'accorder beaucoup de temps à la phase préprojet. Le financement de la société civile pour la médiation lors de l'élaboration participative des projets et l'allocation de fonds pour la phase d'évaluation préalable sont d'importantes leçons que les donateurs peuvent retenir en ce qui concerne les mécanismes pour atteindre la durabilité post-projet.

Finalement, l'établissement de mesures de responsabilisation sociale qui tiennent responsables les donateurs pour les objectifs et les résultats du projet est un autre exemple à l'égard des projets

financés par des donateurs et adaptés au contexte spécifique. Un exemple présenté provenait de la région d'Orissa, dans l'est de l'Inde, dans lequel il a été suggéré d'utiliser des audits sociaux comme un moyen de tenir responsables les agences publiques pour le succès et le partage des bénéfices issus des initiatives de développement sur l'ensemble du territoire de l'État.<sup>32</sup> Comme démontré dans l'exemple ci-haut, les audits sociaux sont normalement utilisés pour tenir les gouvernements locaux responsables. Cependant, les participants aux ateliers ont aussi discuté des moyens par lesquels il serait possible de tenir responsables les représentants de gouvernements étrangers pour les projets financés par les donateurs mis en œuvre dans leur pays. Par contre, les moyens par lesquels de tels mécanismes peuvent être convenus et mis en œuvre de manière efficace sont restés des questions non résolues.

## **Stratégie 2 : Comprendre les besoins financiers variés parmi les producteurs afin de créer des mécanismes financiers appropriés pour les différents acteurs**

Cette stratégie porte sur la réalité des petits producteurs qui n'ont pas suffisamment accès au crédit. Leur manque d'accès au crédit est souvent le résultat de leur situation de pauvreté et du risque général associé aux investissements dans le domaine de l'agriculture. Cependant, les producteurs – à petite échelle ou non – ne sont

pas tous pareils. Ainsi, chacun d'entre eux pourrait avoir besoin d'un soutien financier différent et particulier pour mettre en œuvre des pratiques de GDT et pour maintenir de telles pratiques à long terme.

Méthodes et moyens pour contextualiser le financement par les donateurs :

- *Fournir des intrants (semences, etc.) à crédit pour le remboursement avec les récoltes (Limbua Ltd.; One Acre Fund)*
- *Offrir du soutien aux producteurs par le biais d'un fonds renouvelable financé par la communauté pour les intrants agricoles en nature (Chia Lagoon Watershed Management)*
- *Accepter des gages spécifiques à l'agriculture telle la culture sur pied (National Bank for Agriculture and Rural Development);*
- *Établir des politiques propices qui créent des incitations pour la GDT (exemple de l'atelier)*

Un exemple provenant de l'analyse des exemples de cas était de fournir des intrants en nature (semences, engrais, etc.) à crédit et pour lesquels le paiement se réalise avec les récoltes. Cet exemple est lié aux stratégies formulées au cours de l'atelier sur les services de vulgarisation puisqu'il s'est avéré efficace, dans plusieurs cas, de jumeler de tels prêts en nature à des formations sur l'utilisation correcte des intrants. Cet exemple est particulièrement pertinent pour la production des cultures de rente – c.-à-d. celles avec un marché établi lié à leur production – mais les participants à l'atelier ont souligné que cet exemple ne tenait pas compte

32. ActionAid India, Bolangir Team. (2002) Samajik Samikhya: a social audit process in a panchayat in Orissa. PLA Notes, 43: 14-17; <https://pubs.iied.org/pdfs/G01976.pdf>

des cultures destinées à l'autoconsommation du ménage et donc sans marge de profit.

Un second exemple issu de nos cas analysés recommandait d'offrir du soutien aux producteurs par le biais d'un fonds renouvelable financé par la communauté pour les intrants agricoles en nature. L'inclusion de la désignation « financée par la communauté » a fait l'objet d'une considération particulière soulignée par les participants à l'atelier en raison d'un consensus quant au besoin de renforcer l'appropriation, et donc la durabilité, entourant ces fonds étant donné que ceux-ci seront financés, du moins partiellement, par les membres de la communauté qui en bénéficieront.

Un troisième exemple concernait l'acceptation des gages spécifiques à l'agriculture telle la récolte sur pied. Comme mentionné ci-dessus, les producteurs démunis et pauvres en ressources n'ont souvent pas les biens nécessaires pour accéder à un prêt sur gage. Ceci nécessite des critères de prêt innovateurs et adaptés au contexte spécifique, y compris l'identification de biens appropriés à donner en gage pour la réalité des petits producteurs. L'exemple des récoltes sur pied (c.-à-d. les produits agricoles qui n'ont pas encore été récoltés) a été démontré comme étant une forme possible de bien à donner en gage, mais d'autres produits de l'exploitation agricole pourraient aussi être envisagés (par exemple, les tracteurs, l'équipement de transformation). Cependant, la question ici porte sur la distinction entre ces biens et d'autres formes de biens à donner en gage, tels

que la maison par exemple. Également, il reste à savoir si cette stratégie atteint les producteurs les plus démunis qui ne possèdent peut-être aucune forme de tels biens. D'ailleurs, si de telles démarches peuvent faire en sorte que les (petits) producteurs démunis ne se retrouvent pas piégés dans le cycle de l'endettement reste une question ouverte pour de plus amples débats.



Photo par Francis Dejon/IISD

Finalement, un dernier point à examiner était d'établir des politiques propices qui créent des incitations pour la GDT. De telles incitations doivent encourager la production de cultures appropriées (p. ex. résilientes aux sécheresses) et pourraient inclure une évaluation des politiques de subventions, qui encouragent souvent l'utilisation d'engrais minéraux au lieu d'appuyer les producteurs pratiquant la GDT, qui exige de faibles apports en intrants. Les gouvernements et le secteur public sont tous les deux d'importants acteurs en ce qui concerne de telles mesures incitatives puisque les producteurs sont souvent touchés soit par les services de vulgarisation publics ou bien par les programmes financés par des fonds privés. Ces deux prestataires de services ont donc la capacité de guider la production durable

par le biais de mesures incitatives financières ou matérielles fournies aux producteurs, qui prennent la forme de subventions ou d'une mise à disposition directe d'intrants. En lien avec l'environnement propice illustré dans la section « Gouvernance locale », il est important ici de noter la coordination des prestataires de service.

### **Stratégie 3 : Utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour réduire les coûts de transaction associés aux paiements effectués entre les producteurs et les prestataires de service et pour améliorer le flux d'informations**

Cette stratégie s'appuie sur le potentiel des TIC de contribuer à l'agriculture durable, à l'adaptation face au changement climatique et, plus particulièrement, d'accéder aux services financiers et à l'information financière pertinente. Cette stratégie est basée sur la complémentarité des services financiers et des TIC, les premiers étant chargés d'octroyer les crédits et les derniers, de faciliter l'accès à ceux-ci. Il s'agit d'une stratégie pour surmonter la difficulté pour les petits producteurs, surtout ceux vivant en région éloignée, d'effectuer des paiements et d'autres activités financières (en les rendant) plus faciles.

Méthodes et moyens d'utilisation des TIC pour améliorer les transactions financières et avoir accès à l'information financière :

- ***Autoriser les paiements à domicile par le biais de la technologie mobile (One Acre Fund);***

- ***Permettre le remboursement flexible en versements (One Acre Fund);***
- ***Faire le paiement en temps réel des produits aux producteurs (Limbua Ltd.);***
- ***Augmenter le flux d'information à l'aide de données (exemple de l'atelier);***
- ***Investir dans l'infrastructure TIC destinée à appuyer les politiques gouvernementales et les mesures incitatives (exemple de l'atelier).***

Les TIC peuvent rendre le remboursement du crédit plus adapté et rentable pour les petits producteurs ruraux et les entreprises de l'agro-industrie. Le fonds « One Acre Fund », par exemple, permet le paiement électronique en versements et les paiements effectués à domicile utilisant la technologie mobile. Ceci réduit l'effort nécessaire pour se déplacer aux centres de paiements centralisés, surtout pour les producteurs en régions éloignées. Dans le cas de l'entreprise agro-industrielle Limbua, le paiement en temps réel pour les produits a été possible grâce aux TIC. Quand les TIC sont utilisées pour le partage d'information, telles les données, elles contribuent aussi à l'accès à l'information financière et à la réduction de l'asymétrie de l'information. Le rôle du gouvernement, tant local que national, est important à cet égard puisqu'une intervention stratégique au moyen de l'élaboration de politiques ou d'investissements dans l'infrastructure TIC peut aider les secteurs de services financiers à fournir l'accès au crédit et à l'information financière aux petits producteurs. Le secteur privé peut être encouragé à investir davantage dans l'infrastructure

TIC en fournissant les bonnes mesures incitatives (par exemple, réviser le cadre légal et réglementaire en vue de réduire les obstacles qui entravent la mise en place et l'utilisation à grande échelle, simplifier les régimes d'octroi de permis, réduire les obligations réglementaires et accroître les mesures incitatives fiscales et d'impôts).

#### **Stratégie 4 : Fournir de l'accès au financement (et l'accumulation de celui-ci) aux groupes de producteurs, d'épargnes et d'investissements communautaires**

Les (petits) producteurs africains et les entreprises agro-industrielles ont de plus en plus besoin d'un accès aux outils de services financiers qui leur permettent de pratiquer l'agriculture durable.

En tant qu'individus, les petits producteurs sont confrontés à d'importants défis en ce qui concerne l'accès aux ressources financières. Afin de surmonter ces défis, diverses communautés ont formé des groupes dans le but de bâtir les ressources financières internes et comme moyen d'avoir accès au financement externe. Les participants aux ateliers ont discuté des moyens pertinents qui pourraient permettre la formation et le bon fonctionnement de tels groupes de producteurs, d'épargnes et d'investissement.

Méthodes et moyens pour accéder et accumuler le financement par le biais de groupes communautaires :

- ***Cibler la formation financière et de gestion pour les groupes marginalisés et organiser***

***régulièrement des réunions pour promouvoir la cohésion des groupes, réduire les asymétries d'information, collecter les épargnes et discuter des investissements et des mécanismes d'emprunt (The Kenya Agricultural Carbon Project);***

- ***Fournir du soutien organisationnel à la création et à la gestion des coopératives (Limbua Ltd.);***
- ***Créer des groupes d'épargne féminins en éduquant les femmes et les filles sur leurs droits économiques et sociaux et en renforçant leur voix et leur participation (Upscaling Evergreen Agriculture);***
- ***Promulguer des lois et des réglementations nationales et locales concernant les régimes fonciers (par exemple, les titres de ranchs collectifs) garantissant les services pour les groupes de producteurs organisés (Laikipia Permaculture Centre);***
- ***Fournir de l'appui au développement institutionnel par le biais d'organisations communautaires (par exemple, les clubs de producteurs, les groupes d'entraide, les coopératives ou les groupes à responsabilité solidaire) (National Bank for Agriculture and Rural Development).***

Cette stratégie s'appuie fortement sur des groupes locaux qui accumulent des ressources financières en réalisant des épargnes et en empruntant de l'argent à leurs membres. Cependant, les discussions ont montré qu'il est avantageux que ces groupes aillent au-delà de simplement épargner

et qu'ils décident ensemble sur les investissements en vue d'accroître les fonds internes. Les groupes de producteurs sont également un moyen d'unir les forces pour accéder au financement externe.

Les institutions financières peuvent plus aisément mettre à disposition des mesures de financement à des groupes de petits producteurs qu'au producteur individuel. Les participants ont perçu que la formation de groupes de producteurs pour générer et accéder au financement était une stratégie efficace de mise à l'échelle. La constitution de groupes nécessite un développement institutionnel par le biais d'organisations communautaires (par exemple, les clubs de producteurs, les groupes d'entraide, les coopératives ou les groupes à responsabilité solidaire) et un renforcement initial des capacités au moyen d'un processus de formation et d'appui structuré. Cela comprend le soutien organisationnel pour la création et la gestion de coopératives, la formation financière et de gestion pour renforcer les capacités de gestion financière ainsi que des réunions régulières pour promouvoir la cohésion du groupe, réduire les asymétries d'information, collecter les épargnes et discuter des investissements et des mécanismes d'emprunt.

En outre, certains participants à l'atelier ont vivement recommandé la coopération et le partage des ressources entre les groupes de producteurs au sein de la communauté, puisque cela pouvait contribuer à l'augmentation des sources de financement internes. Il a été souligné qu'il était

important que ces groupes soient inclusifs et fondés sur un leadership démocratique efficace qui permet l'accès égal au financement et à l'information financière pour tous (y compris les femmes, les hommes et les jeunes). La formation et la mise en place de groupes d'épargne féminins peuvent notamment être facilitées par l'éducation des femmes et des filles quant à leurs droits économiques et sociaux et par le renforcement de leur voix et de leur participation.

Une considération supplémentaire était de créer un modèle d'affaire pour la GDT dans le but d'accéder au financement. Une fois que les groupes ont été formés, c'est à eux qu'il revient d'organiser et de fournir des services de vulgarisation à leurs membres, de garantir la diffusion de l'information, de sensibiliser et d'exercer de la pression sur le gouvernement afin d'obtenir des moyens financiers pour leurs membres. Cependant, pour que les groupes de producteurs puissent être formés, pour les garder en fonctionnement et pour qu'ils soient un moyen efficace pour accéder au financement, des conditions favorables sont requises. Dans la plupart des cas qui ont été analysés, les ONG et les OC occupaient des rôles importants, mais un exemple (p. ex. Apis Agribusiness) avait démontré que le secteur privé était aussi en mesure d'appuyer les groupes de producteurs et de leur fournir du soutien financier. Les entreprises privées peuvent fournir les intrants pour la production, les installations et la technologie pour la transformation, la formation financière et de gestion ainsi que de l'appui aux services d'approvisionnement et de



commercialisation. La participation plus active des entreprises privées quant à la facilitation de l'accès au financement pour les petits producteurs pourrait être une approche plus durable à long terme que de dépendre du soutien des ONG. Le rôle des ONG dans l'appui des producteurs pour permettre leur accès aux ressources financières ne devrait par contre pas être sous-estimé et devrait aller plus loin que l'octroi direct de crédit ou la prestation de services de vulgarisation en facilitant la formation et la gestion de groupes et en exerçant de la pression et en revendiquant les besoins de financement des producteurs. Les mesures de financement offertes par les institutions financières doivent cibler les petits producteurs et surtout les groupes de producteurs. Ceci nécessite l'identification et la différenciation entre les divers besoins financiers au sein de la communauté.

De plus, les institutions financières doivent fournir des conseils et de l'information aux groupes en ce qui concerne les moyens d'accéder à ces outils financiers. Les TIC peuvent constituer d'importants outils à cette fin (voir Financement et Marchés, Stratégie 3). Les gouvernements et les principales institutions financières devraient se rassembler et harmoniser la réglementation afin d'améliorer les perspectives d'investissement. Des exemples présentés comprenaient un régime d'impôts amélioré pour les producteurs, plus de soutien pour les partenariats public-privé et des taux d'intérêt abordables pour les producteurs. Par le biais des lois et des règlements nationaux et locaux, les gouvernements peuvent fixer un cadre pour l'accès

au financement pour les groupes de producteurs. Dans l'étude de cas par le Centre de permaculture de Laikipia (Laikipia Permaculture Centre), la réglementation mise en place par le gouvernement du Kenya sur le régime foncier (titre de ranchs collectifs) autorisait les services (p. ex. les services financiers) pour les groupes de producteurs organisés. Par ailleurs, les participants à l'atelier voyaient les gouvernements locaux et nationaux prendre en charge le renforcement des capacités, de la prestation des services de vulgarisation, de la gouvernance et du suivi.

Une des lacunes des mécanismes financiers pour les groupes de producteurs serait que seuls les agents directement impliqués dans la production agricole (p. ex. les petits producteurs et les producteurs marginalisés) sont ciblés alors que les prestataires d'intrants agricoles et les agents au-delà des activités de production (agricole) ne sont pas considérés par cette stratégie.

### **Stratégie 5 : Développer les capacités d'accéder aux paiements pour les services écosystémiques en vue d'inciter l'adoption de la GDT**

Malgré les efforts de promotion de la part des gouvernements et des organisations non gouvernementales, le niveau d'adoption de pratiques de GDT reste faible. Bien que les pratiques de GDT engendrent plusieurs bienfaits, elles présentent deux défis majeurs pour leur distribution réussie : leur long temps de retour et les externalités. C'est-à-dire que les effets positifs (p.

ex. les augmentations du rendement et le stockage des eaux) dérivés de la GDT ne sont observables, dans la plupart des cas, qu'après plusieurs années de mise en œuvre. Deuxièmement, bien que les coûts additionnels et les investissements nécessaires associés à l'adoption des pratiques de GDT s'accumulent au niveau de l'exploitation, ce sont le producteur ainsi que la société dans son ensemble qui tirent profit des bienfaits de la GDT, notamment sous la forme d'une atténuation du changement climatique et d'une amélioration de la sécurité alimentaire. C'est pour cela qu'une partie du défi de réaliser la GDT repose sur la recherche de l'équilibre entre les profits à court terme et la durabilité à long terme ainsi que le débat entourant ce qui constitue un bien public. Les paiements pour les services écosystémiques, par exemple la séquestration du carbone, effectués aux producteurs pratiquant la GDT sont un moyen de rembourser les producteurs pour les bienfaits sociaux qu'ils fournissent et pour créer des incitations à la pratique de la GDT.

Méthodes et moyens pour accéder aux paiements pour les services écosystémiques comme le financement du carbone agricole :

***Élaborer une méthodologie de comptabilisation du carbone de gestion durable des terres agricoles (GDTA), certifier la méthodologie sous le Verified Carbon Standard (VCS), créer un fonds de carbone pour les pratiques de séquestration du carbone agricole (The Kenya Agricultural Carbon Project)***

***Créer un système d'échange de carbone pour la GDTA (fourni par l'ONG et le groupe***

***de producteurs), partager le revenu parmi les participants (The Kenya Agricultural Carbon Project)***

En élaborant une méthodologie validée pour estimer les bienfaits climatiques de la gestion durable des terres agricoles (GDTA),<sup>33</sup> le projet Kenya Agricultural Carbon Project (KACP) a réussi à générer des paiements pour la séquestration du carbone qui ont motivé les producteurs à adopter la GDTA, qui compensent (partiellement) les bienfaits sociaux générés par les producteurs et qui, en même temps, ont servi à payer pour les services de vulgarisation sur la GDTA fournis aux producteurs. Les groupes de producteurs reçoivent les revenus générés par la vente des crédits de carbone et décident collectivement comment investir l'argent. Le système de carbone agricole est assisté par un système de suivi participatif au sein duquel les producteurs, avec l'aide des dirigeants du groupe, autodéclarent les réductions résultantes de gaz à effet de serre (GES) au moyen des TIC. Les participants à l'atelier ont soulevé la préoccupation que l'autodéclaration pourrait présenter un fardeau pour les producteurs puisque celle-ci pouvait nécessiter beaucoup de temps et de ressources alors que les revenus de carbone ne constituent qu'une petite proportion de leur revenu total. Les participants ont exprimé leur préoccupation que l'investissement dans les pratiques de séquestration du carbone s'avèrera plus coûteux pour les producteurs que les compensations qu'ils en recevront.

33. Les économies en carbone sont mesurées en utilisant la méthodologie de comptabilisation du carbone de GDTA élaborée par la Banque mondiale et spécialement conçue pour les petites exploitations agricoles dans les pays en voie de développement.

Un autre point de discussion était que seuls les groupes de producteurs qui participent aux projets bénéficient et non la communauté dans son ensemble. Les participants ont également exprimé le besoin d'aller au-delà des paiements pour la séquestration du carbone et aussi d'inclure la compensation pour d'autres services écosystémiques et pour les bienfaits sociétaux tels que la conservation de la biodiversité, la gestion de l'eau, etc.

De plus, le groupe lors de l'atelier s'est demandé si le rôle puissant de l'ONG (Vi Agroforestry) pouvait assurer la durabilité à long terme de l'initiative ou si le secteur public devait fournir son appui quant au développement de la GDTA en utilisant une méthodologie de comptabilisation de carbone utile pour leurs activités commerciales. La discussion portant sur cette stratégie a conclu avec une question sur comment fournir les paiements pour les services tels que la séquestration de carbone et, finalement, comment convaincre les gouvernements et le secteur privé d'investir dans ces systèmes.

**Stratégie 6 : Créer des économies d'échelle en mettant en place des installations de production, de transformation et de commercialisation au niveau de la communauté**

Le défi de développer des chaînes de valeur alimentaires qui encouragent la GDT tout en augmentant la participation des personnes situées

aux derniers rangs de l'échelle socio-économique mondiale attire l'attention non seulement des agences de développement et des gouvernements nationaux, mais aussi celle du secteur privé. Dans ce contexte, la GSW 2019 a identifié et discuté des expériences entourant la mise à disposition de services d'intrants, de production, de transformation et de commercialisation pour les groupes marginalisés en Afrique, tels que les jeunes sans terre et les femmes. Les leçons tirées de ces exemples de cas s'attaquent à la mise à disposition d'intrants essentiels pour que les groupes marginalisés puissent échapper aux pièges de la marginalisation. De plus, ces leçons dépendent de la réduction des coûts d'adoption pour les producteurs et pour les entreprises en amont de la chaîne de valeur grâce aux économies d'échelle

Méthodes et moyens pour appuyer les petits producteurs par le biais des économies d'échelle :

- ***Fournir un accès direct et local aux intrants, à l'entreposage et aux installations de transformation (pour le miel organique) afin que les coûts associés à la transformation et aux transactions soient réduits pour les producteurs de miel marginalisés (Apis Agribusiness);***
- ***Décentraliser et situer les installations de transformation dans les centres des villages ruraux et s'engager à un faible niveau de mécanisation des usines, encourageant la main d'œuvre plutôt manuelle (Limbia Ltd.);***
- ***Organiser le transport de noix et d'avocats des exploitations individuelles, éliminant ainsi***

*le fardeau associé aux coûts de transportation pour les producteurs (Limbuga Ltd.);*

- *Introduire une expertise technique et un savoir-faire en gestion dans la transformation et la commercialisation des produits agroforestiers (Upscaling Evergreen Agriculture)*

La création d'économies d'échelle est essentielle pour une approche de développement de la chaîne de valeur dirigée par le marché, surtout en considérant que les leçons tirées des exemples de cas peuvent être contextualisées à l'intérieur d'initiatives à profits pour lesquelles une réduction des coûts sera l'élément déterminant. Les exemples à l'intérieur de cette stratégie illustrent une réduction des coûts d'adoption pour les producteurs au moyen des entreprises privées qui prennent l'initiative d'organiser des services combinés de transport, de transformation et de commercialisation. Par exemple, en organisant le transport de noix et d'avocats des exploitations individuelles, le fardeau associé aux coûts de transportation pour les producteurs a pu être éliminé. En outre, fournir un accès direct et local aux intrants, à l'entreposage et aux installations de transformation peut être assuré par les entreprises agro-industrielles situées plus haut dans la chaîne de valeur puisqu'elles détiennent non seulement les ressources financières nécessaires, mais elles profitent aussi de tels investissements, par exemple, en réduisant leurs coûts de transaction et en sécurisant leur chaîne d'approvisionnement.

Ensuite, les exemples de cas ont révélé que le secteur industriel pouvait faire partie intégrante de l'environnement propice, puisque le modèle d'affaires lui-même assure la prestation de services de vulgarisation, de production, de transformation et d'accès aux marchés pour les groupes marginalisés.

Malgré ces résultats, les participants ont rapporté que les notions traditionnelles entourant les économies d'échelle pouvaient aller à l'encontre des efforts vers la GDT et l'inclusion des groupes marginalisés. Par exemple, les pratiques agricoles conventionnelles qui encouragent les monocultures mettent en danger la biodiversité et marginalisent davantage les personnes qui ne détiennent pas les capacités requises pour assumer les coûts d'adoption de technologies modernes et à grande échelle.

De plus, il est important de noter que les entreprises qui fournissent les services de production, de transformation et de commercialisation pour les groupes marginalisés sont une alternative qui ne fonctionne que dans des contextes particuliers, comme l'accès aux marchés de niche. Ceci est parce que peu de marchés sont en mesure d'offrir des prix élevés afin de compenser les coûts opérationnels plus élevés utilisés pour mettre en place les services de développement de la chaîne de valeur pour les groupes marginalisés.<sup>34</sup> Le défi est donc de chercher des stratégies qui peuvent s'attaquer aux alternatives quant au développement

34. D'autres considérations telles que le type de sol et de produit ont été identifiées. Également, des pratiques à faible mécanisation pour augmenter les opportunités d'emploi sont un rare exemple qui peut être maintenu que lorsque les prix élevés dans les marchés de niche peuvent servir à les payer.

des chaînes de valeur allant plus loin que les marchés de niche.

### **Stratégie 7 : Inciter l'adoption de la GDT au moyen d'approches axées sur la demande**

Des approches dirigées par le marché sont une possibilité alternative aux mesures incitatives pour l'adoption de la GDT, puisque la commercialisation de surplus agricoles aide à compenser les coûts associés à l'adoption. Se servir des marchés de niche et explorer de nouvelles opportunités de marchés fournissent de la motivation aux petits producteurs et aux entreprises agro-industrielles pour pratiquer la GDT.

Méthodes et moyens pour mettre en œuvre des approches de GDT axées sur la demande :

- *L'accès aux marchés haut de gamme pour les noix de macadamia et l'huile d'avocat issus de l'agriculture biologique (Limbua Ltd.);*
- *Accéder aux marchés de consommateurs internationaux (en Allemagne) prêts à payer un prix supérieur pour les noix de macadamia et l'huile d'avocat issues de l'agriculture biologique (Limbua Ltd.);*
- *Mettre en place un système de traçabilité qui informe les consommateurs quant à la source du produit agricole (Limbua Ltd.);*
- *Développer des modèles d'affaires qui assument les coûts initiaux associés à la planification, à la mise en œuvre et à la certification biologique de la production de miel biologique tout en offrant des formations.*

*Les entreprises agro-industrielles tirent profit de l'implication des groupes défavorisés à l'intérieur de la stratégie d'entrée sur le marché en raison de la forte demande de telles stratégies dans les marchés haut de gamme (Apis Agribusiness);*

- *Existence de politiques nationales qui permettent la mise en place de partenariats public-privé et qui favorisent l'investissement pour le développement du marché local (exemple de l'atelier);*
- *Avoir les gouvernements locaux qui coordonnent les agents du marché (les producteurs, le transport et la commercialisation) par le biais de Conseils sur l'accès aux marchés et sur l'agriculture qui sont en accord avec les plans de développement de l'agriculture de la communauté (exemple de l'atelier);*
- *Porter l'attention sur les marchés domestiques non niches ou régionaux. Ceci mène à une réduction des coûts associés aux intrants grâce aux économies d'échelle qui compensent les coûts d'adoption (exemple de l'atelier).*

Au début, les discussions entourant cette stratégie se sont concentrées sur les différents moyens d'entrer sur les marchés de niche. Des systèmes de traçabilité et des pratiques commerciales avec des standards de production socio-environnementalement responsables ont été identifiés comme des approches fondamentales pour l'accès aux marchés niches. Par contre, les

participants ont rapidement identifié le besoin de solutions dans les contextes où la production agricole ne répond pas à la demande dans les marchés de niche. L'argument se base sur la constatation que les marchés de niche sont, en principe, exclusifs et ne peuvent donc pas fournir une forte demande pour l'adoption générale de la GDT. De plus, les désignations pour les marchés de niche, comme la désignation « biologique », ne se traduisent pas nécessairement en pratiques de GDT.

Ceci a soulevé la question de savoir comment intégrer les pratiques de GDT et le rôle des autres parties prenantes dans ce contexte. Les participants à l'atelier, en se basant sur les expériences au Bénin, ont discuté des moyens que les marchés locaux et régionaux pouvaient fournir assez de demande pour aligner l'adoption de la GDT avec la production des aliments de base. Le défi de coordonner les agents de marché pour une plus grande diffusion des pratiques de GDT peut, par exemple, être surmonté en faisant en sorte que les gouvernements locaux coordonnent les agents du marché (les producteurs, le transport et la commercialisation) par le biais de Conseils sur l'accès aux marchés et sur l'agriculture en accord avec les plans de développement de l'agriculture de la communauté. Par exemple, les conseils agricoles communautaires participatifs béninois ont été mis en place afin de permettre aux communautés et aux autorités locales de décider sur les plans de développement durable agricole pour les zones agroécologiques cherchant ainsi à

satisfaire la demande locale et régionale pour la production d'aliments de base. Les gouvernements nationaux peuvent établir des cadres législatifs de collaboration qui rendent plus facile pour les entrepreneurs de conclure un contrat avec les producteurs pour le développement solidaire des chaînes de valeur durables. Il est important de noter, par contre, les éventuelles incitations perverses issues des cadres législatifs et politiques qui peuvent dissuader la GDT, p. ex. les subventions d'engrais qui encouragent l'intensification non durable de la production agricole.

En général, les deux dernières stratégies ont discuté de différents moyens pour atteindre la sécurité alimentaire et l'adoption de la GDT au moyen d'un développement de la chaîne de valeur et de l'accès aux marchés. La préoccupation n'est pas de savoir si l'attention doit être portée sur les marchés de niche ou bien sur la production des aliments de bases, mais plutôt d'identifier le contexte dans lequel de telles stratégies peuvent s'avérer un succès ainsi que de recenser les risques éventuels et les défis qu'ils comportent. Tout cela se fait dans l'objectif d'augmenter les perspectives de commercialisation pour les petits producteurs et les groupes marginalisés, tout en comprenant leurs besoins et leurs différences.

### **Stratégie 8 : Créer des opportunités pour la valeur ajoutée et les pratiques de GDT au niveau local en réglementant le marché**

Cette stratégie préconise la réglementation

gouvernementale du marché comme un moyen pour soutenir la production, la transformation et l'ajout de valeur au niveau local incitant ainsi la GDT et faisant en sorte qu'une plus grande proportion de la valeur du produit final soit absorbée par les communautés de producteurs.

Méthodes et moyens pour appuyer la GDT par le biais des politiques :

- ***Exiger que les producteurs d'espèces indigènes et menacées (et leurs produits dérivés) mettent en place des pépinières pour assurer la durabilité de la ressource (Laikipia Permaculture Centre);***
- ***Prévoir l'interdiction de l'exportation de produits bruts (Limbua Ltd.);***
- ***Explorer les modèles d'approvisionnement qui incluent des critères de production durable et un soutien complet pour les communautés de producteurs assurés par l'existence d'une réglementation gouvernementale (nationale et locale) des partenariats entre les communautés de producteurs et les sociétés privées (Laikipia Permaculture Centre);***
- ***Établir des politiques qui alignent les mesures incitatives (exemple de l'atelier).***

Un exemple à l'égard de cette stratégie proposée préconisait d'exiger que les producteurs d'espèces indigènes et menacées (et leurs produits dérivés) mettent en place des pépinières pour assurer la durabilité de la ressource. Puisque la dégradation environnementale est souvent externalisée (c.-à-d. qu'elle n'est pas compensée) par les initiatives à

but lucratif, les réglementations gouvernementales qui aident à protéger les espèces menacées appuient la production durable de tels produits ainsi que l'économie locale de la communauté de producteurs. Cet exemple est tiré du cas de l'espèce d'aloès qui est menacée au Kenya et pour laquelle le Service faunique du Kenya (Kenya Wildlife Service), conformément à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), n'octroie des permis pour la vente de l'aloès qu'après la mise en place d'une pépinière locale. L'octroi de tels permis est associé à des services de vulgarisation visant à expliquer comment propager et entretenir les plantes d'aloès pour en assurer la production durable de celles-ci.

L'interdiction de l'exportation de produits bruts instaurée par le gouvernement national est aussi un moyen d'encourager l'ajout de valeur local ou national en assurant que la transformation du produit brut soit réalisée à l'intérieur du pays. Un exemple de cas par Limbua au Kenya a montré qu'une interdiction nationale de l'exportation des noix de macadamia crues – qui était originalement introduite afin de contrer la pratique commune de récolter la noix avant sa maturité pour assurer une meilleure qualité du produit sur le marché – a fait en sorte que les installations de transformation se sont décentralisées et situées au sein des communautés de producteurs. Par contre, assurer que les producteurs reçoivent un prix équitable pour leur produit est tout un autre enjeu; il est nécessaire de considérer que le développement de

lois et de systèmes judiciaires forts qui appuient les producteurs quant à l'obtention de meilleurs prix (plus équitables) peut découler des interdictions.

Un autre exemple préconisait d'explorer des modèles d'approvisionnement qui incluent des critères de production durable et un soutien complet pour les communautés de producteurs. De tels modèles existent dans le cadre de certains partenariats et incluent l'existence d'une réglementation gouvernementale (nationale et locale) des partenariats entre les communautés de producteurs et les sociétés privées. Il existe des cadres, par exemple les ententes d'accès et de partage des bénéfices à l'intérieur du Protocole de Nagoya, qui font de tels partenariats d'approvisionnement réglementés au niveau gouvernemental une réalité. Le Protocole de Nagoya, par contre, représente un outil volontaire et est étroitement dirigé envers la protection des ressources génétiques végétales. Les participants ne semblaient donc pas fortement s'identifier avec celui-ci comme un parmi plusieurs modèles de partenariats avantageux.

D'autres considérations de la réglementation gouvernementale ont abordé la question des subventions. Il a été soulevé que les subventions accordent du soutien souvent aux monopoles à un plus grand degré qu'elles n'appuient les petits producteurs, donnant souvent lieu à des pratiques qui dégradent les terres. Il y a eu une discussion lors de laquelle les participants à l'atelier se sont demandé si un marché libre pour les

intrants agricoles est préférable pour encourager l'accès aux intrants abordables et pour forcer les magasins d'intrants à compétitionner et à offrir des produits de meilleure qualité. Il y avait des différences d'opinions sur ce point et il y avait aussi des préoccupations quant à savoir à quel point la réglementation gouvernementale pouvait mener à une trop grande interférence dans le marché et ces questions restent donc ouvertes.



# Chapitre 4:

## L'environnement propice au-delà des dimensions

L'analyse des stratégies sous l'angle de chacune des quatre dimensions lors de la GSW 2019 a permis de dégager de nombreuses informations utiles à la création d'un environnement propice à l'agriculture durable et résiliente au changement climatique. Cependant, discuter de manière cloisonnée de ces stratégies, comme il en a été le cas ici en abordant les stratégies par dimension, n'est pas la finalité de l'exercice. Un environnement propice nécessite la discussion et la mise en œuvre de ces stratégies et des dimensions qu'elles représentent en liaison les unes avec les autres : la gouvernance foncière responsable pour garantir la sécurité foncière est souvent, par exemple, une condition préalable à l'accès aux services financiers; de tels services doivent être fournis avec la collaboration de services de vulgarisation appropriés et accessibles; et enfin, la coordination de l'ensemble de ces processus doit être supervisée par des institutions de gouvernance locale puissantes.

Les dimensions d'un environnement propice identifiées sont donc étroitement liées en ce qui concerne la promotion de l'agriculture durable et résiliente au changement climatique. En outre,

il existe certains éléments d'un environnement propice qui n'ont pas pleinement été pris en compte au cours de la GSW 2019.

### **Modes de consommation et de production durables**

Les modes de consommation et de production durables (CPD) représentent un axe majeur et transversal pertinent pour la création d'un environnement propice à l'agriculture durable et résiliente au changement climatique. La CPD est un domaine qui suscite de plus en plus d'intérêt, qui est mis en relief comme l'un des 17 objectifs de développement durable du Programme à l'horizon 2030 (l'ODD 12) et constamment pris en compte lors des discours internationaux et nationaux.

D'une part, la protection des ressources terrestres mondiales et de la biodiversité ne pourra être atteinte que par la mise en œuvre à plus grande échelle des pratiques de GDT et des pratiques de production durable. D'autre part, les modes de consommation mondiaux jouent un rôle fondamental dans la création d'un environnement propice à l'agriculture durable et à la gestion

durable des terres en général.<sup>1</sup>

La dimension sur le financement et les marchés s'est attaquée de manière approfondie au marché européen qui existe pour les produits issus de la production durable en Afrique et les discussions ont cherché à éclaircir la manière dont ce marché offre aux petits producteurs un environnement propice par le biais de prix équitables et d'un soutien technique et de transformation complet.

Plusieurs exemples de cas ont servi à illustrer comment un tel environnement pouvait être mis en place, mettant ainsi en évidence le rôle du secteur privé en ce qui a trait à la facilitation et à la garantie de ces dispositifs. Le partenariat réglementé par le gouvernement qui a été établi entre Lush Cosmetics et le Laikipia Permaculture Centre (Centre de permaculture Laikipia) par le biais d'une entente d'accès et de partage des bénéfices du Protocole de Nagoya et le soutien fourni par le projet Apis Agribusiness aux jeunes apiculteurs sans terre en Éthiopie sont des exemples illustratifs à cet égard. Pourtant, les tendances de consommation sur le continent africain offrent une perspective légèrement différente. L'afflux de produits européens sur les marchés africains, le résultat de la libéralisation des politiques commerciales et des subventions accordées aux agriculteurs européens, entraîne des répercussions sur les petits producteurs en Afrique, en raison de leur incapacité à concurrencer les produits étrangers et les prix

mondiaux des biens commercialisés.<sup>2</sup> De plus, lorsque les consommateurs optent pour le produit étranger moins cher, le marché de la production locale de ces produits est bridé.



Photo par Francis Dejon/IISD

Les enjeux de la production durable ont été assez fortement soulevés à l'intérieur des trois autres dimensions de l'environnement propice (c.-à-d. les services de vulgarisation, la gouvernance foncière et la gouvernance locale) qui ont été abordées lors de la GSW 2019. Sous l'angle de la gouvernance foncière, la sécurité d'accès à la terre et la sécurisation foncière sont considérées comme des conditions nécessaires pour que les petits producteurs investissent davantage dans les pratiques de GDT. Sous l'angle de la gouvernance locale, les structures institutionnelles et politiques, qui décident où et comment les fonds publics seront dépensés, exercent une grande influence sur le degré de soutien mis à la disposition des petits producteurs et visant à encourager la production agricole plus durable. Les discussions ont fait ressortir le « chaînon manquant » en ce qui a trait à la prestation de services, en particulier pour les petits producteurs, puisqu'il a été reconnu que

1. Bengtsson, M., Alfredsson, E., Cohen, M. et al. (2018). Transforming systems of consumption and production for achieving the sustainable development goals: moving beyond efficiency. Sustainability Science 13, Issue 6, pp 1533-1547. <https://doi.org/10.1007/s11625-018-0582-1>

2. Arsenault, C. (2014). Developing countries blast rich-world farm subsidies at Rome talks. Retrieved from <https://www.reuters.com/article/us-foundation-food-subsidies/developing-countries-blast-rich-world-farm-subsidies-at-rome-talks-idUSKCN0HV1NK20141007>

l'existence de structures de gouvernance locales puissantes et inclusives pouvait contribuer à réduire considérablement l'écart entre les dépenses publiques et l'accès aux services des membres les plus éloignés du secteur économique agricole.

La dimension des services de vulgarisation portait également sur les problèmes d'accessibilité aux services, mais aussi sur le besoin général du partage de connaissances et de la formation des producteurs en vue d'assurer l'adoption de pratiques durables et d'en assurer leur mise en œuvre à long terme.

Conjointement à la dimension du financement et des marchés, la question sur l'engagement et sur le renforcement des capacités des communautés rurales sur la gestion des déchets agricoles a été soulevée lors des discussions. Puisqu'une augmentation de l'efficacité des ressources est nécessaire pour la CPD, encourager les petits producteurs à gérer et à tirer profit des déchets agricoles (p. ex. en produisant du compost organique) sert de mécanisme financier en ce qui concerne l'accès aux intrants pour les producteurs démunis. La production urbaine de compost organique pour soutenir les producteurs ruraux a également été présentée comme exemple d'initiative par le Département du développement urbain de l'État du Maharashtra et de la GIZ en Inde. Lorsqu'on considère les exploitations agricoles comme étant une unité holistique produisant à l'intérieur d'une boucle fermée, l'utilisation, la réutilisation et la production durables

sont encouragées. Cela se rapporte également aux stratégies financières et commerciales qui considèrent le développement de la chaîne de valeur. De nombreux petits producteurs, surtout ceux ont des rendements élevés du fait de la mise en œuvre des pratiques de GDT, éprouvent encore des difficultés pour commercialiser leurs surplus agricoles et réduire les pertes (manque à gagner). Les installations de transformation à valeur ajoutée, qui peuvent permettre aux producteurs d'entreposer et de commercialiser les surplus agricoles de manière innovante, contribuent grandement à mettre en place un environnement propice pour une agriculture durable.

La CPD est un thème transversal qui relie les quatre dimensions d'un environnement propice les uns aux autres. L'interdépendance de ces dimensions démontre le caractère holistique des conditions nécessaires pour soutenir efficacement les petits producteurs – un environnement propice à l'agriculture durable nécessite des éléments de chaque dimension, souvent simultanément.

### **Réflexions d'un point de vue mondial et régional**

Les discussions lors de la dernière journée de la GSW 2019 ont permis de fournir une vue d'ensemble de l'environnement propice à l'agriculture durable et résiliente au changement climatique. Les ateliers ont fait ressortir de nombreux éléments qui méritent une analyse plus approfondie. Ces éléments incluent notamment l'impact des cadres juridiques sur les droits des

petits producteurs, en particulier leurs droits fonciers, ainsi que la reconnaissance transnationale de tels droits entre les pays africains; la nature non contraignante des ententes internationales et l'absence de mesures concrètes de mise en œuvre de celles-ci, ce qui rend difficile leur mise en vigueur; l'enjeu entourant les paysages vulnérables (p. ex. les prairies) qui sont moins attractifs pour la mobilisation de fonds privés, dont de nombreux fonds internationaux comme le fonds de neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) dépendent, ou bien la difficulté d'assurance que de tels fonds ne contribuent pas à l'accaparement des terres liées aux investissements à grande échelle.

En préconisant «la restauration de l'esprit avant la restauration des terres», Dr Juliette Biao Koudenoukpo, directrice du bureau régional du PNUE pour l'Afrique, a souligné l'importance de la «conscience sociale» afin d'atteindre de nombreux objectifs mondiaux, en particulier ceux portant sur les droits des femmes à la terre. D'autres points d'entrée d'actions concrètes envers la création d'un environnement propice ont été avancés par Dr Boniface Kiteme de l'organisation CETRAD et comprennent le soutien au dialogue et aux processus de négociation menés au niveau local afin de surmonter les conflits liés aux ressources naturelles – en particulier à l'appui des structures traditionnelles de gouvernance pastorales, les modèles innovateurs de producteur à producteur et l'utilisation de plateformes numériques pour l'élaboration de services de vulgarisation plus

efficaces au niveau économique.

Le rôle de la société civile a été jugé essentiel à la promotion d'un environnement propice, en particulier ce qui a trait à l'organisation de l'accès des producteurs aux services, tels que le crédit provenant des fonds internationaux ou nationaux, ou à la création d'initiatives de renforcement des capacités nécessaires pour appuyer des institutions locales plus puissantes. Des initiatives comme l'Assemblée sur l'adaptation écosystémique pour la sécurité alimentaire, qui cherche à coordonner les parties prenantes et à établir des partenariats au niveau local, ont été soulignées à cet égard.

Tim Christophersen, du PNUE, a discuté de l'importance des solutions basées sur la nature comme un pas en avant, avec les autorités locales jouant un rôle important dans l'organisation de la diffusion des connaissances et la mise en place de plateformes de dialogue efficaces. Selon Ronald Vargas, secrétaire du Partenariat mondial pour les sols, les directives volontaires, telles que les directives de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur la gestion durable des sols,<sup>3</sup> fournissent un exemple de directives générales nécessaires pour permettre aux gouvernements d'aligner leurs efforts en matière de GDT. La facilitation de l'accès des agriculteurs aux marchés volontaires du carbone ou l'utilisation d'outils d'analyse tels que le cadre économique des écosystèmes et de la biodiversité agroalimentaire sont également des considérations

3. FAO. (2017). Voluntary Guidelines for Sustainable Soil Management Food and Agriculture Organization of the United Nations Rome, Italy

importantes à cet égard. Comme l'a expliqué William Speller du PNUE, ces outils contribuent aux efforts visant à mesurer les externalités et ils permettent une comptabilisation plus précise du capital naturel, social et humain produit et à intégrer les coûts et bénéfices des pratiques agricoles et des modes de consommation dans la prise de décisions économique et financière.



*Photo par Francis Dejon/IISD*

# Chapitre 5:

## Perspectives

La GSW 2019 a présenté une conception de conférence alternative. En collaboration avec les co-organisateurs, les partenaires et les participants, la GSW a adopté un processus d'apprentissage ascendant dans l'objectif d'identifier collectivement les caractéristiques nécessaires à la création d'un environnement propice aux petits producteurs pour la mise en œuvre et le maintien à long terme des pratiques agricoles durables et résilientes au changement climatique. Les participants ont, de façon critique, analysé une série d'initiatives mises en œuvre en Inde et sur le continent africain afin d'en tirer des leçons pouvant être appliquées à plus grande échelle. Cette approche a démontré qu'il est tout à fait possible de créer un environnement propice en partant de la base (approche ascendante). La sécurisation du régime foncier ne présuppose pas des cadastres pleinement opérationnels; la réforme à grande échelle des services de vulgarisation n'est pas nécessaire pour atteindre les producteurs au-delà des investissements d'un seul projet. Comme démontré par de nombreux exemples de cas étudiés à la GSW 2019, les solutions innovatrices s'élaborent souvent au niveau de la communauté. La mise en place d'un environnement propice nécessite la collaboration avec les agents de changement locaux et les membres de la communauté en vue

d'élaborer des réponses convenables et de fournir le temps et l'espace nécessaires à la création d'innovations sociales. Les innovations sociales créées par les initiatives locales ne peuvent s'épanouir à long terme que dans un environnement politique favorable. Les communautés pastorales, par exemple, ne sont pas en mesure de gérer de manière durable leurs terres communes sans la reconnaissance, le respect et la protection de leurs droits légitimes.

Les résultats de la GSW 2019 s'attaquent aux écarts dans la mise en œuvre – le chaînon manquant – qui caractérisent de nombreuses politiques de développement rural et d'agriculture durable. Bien que des progrès aient été réalisés à ce jour par rapport à la réhabilitation des écosystèmes, la restauration des terres, des forêts et des sols dégradés et l'atteinte de la neutralité en matière de dégradation des terres partout en Afrique, il est urgent de renforcer davantage la capacité d'adaptation du secteur agricole au changement climatique, en particulier pour les petits producteurs. Le rôle des solutions basées sur la nature, telles que l'agriculture de conservation ou la permaculture, la restauration des sols, des terres et d'autres écosystèmes et le reboisement devra être renforcée.

D'ailleurs, les résultats de la GSW 2019 réaffirment l'importance des investissements dans la restauration des écosystèmes qui n'auront un impact durable que si l'environnement propice est dûment pris en compte. La préconisation omniprésente actuelle du financement privé pour la restauration des écosystèmes est une condition nécessaire, mais insuffisante, à cette fin. Des services de vulgarisation et de conseil inclusifs, un financement rural abordable, une gouvernance foncière responsable et un système de gouvernance locale transparent mettent en évidence plusieurs points d'entrée pour renforcer les efforts envers la création d'environnements propices.

Les engagements collectifs convenus dans le cadre du Programme de développement durable à

l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 et les effets de plus en plus palpables du changement climatique exigent une action urgente. Tout au long de la GSW 2019, le dialogue avec les gouvernements co-organisateurs, les partenaires officiels et les initiatives régionales et mondiales pertinentes a permis d'identifier des points d'entrée pour l'action en vue de contribuer à la réalisation d'objectifs mondiaux au niveau local. Afin de renforcer davantage les efforts à cet effet, les leçons tirées et les résultats de la GSW 2019 doivent étayer les stratégies, les programmes et les politiques qui abordent la GDT, l'agriculture et les mesures de restauration des écosystèmes. Investir dans l'environnement propice à une agriculture durable et résiliente au changement climatique a le potentiel de contribuer à l'atteinte de « L'Afrique que nous voulons ».



Photo par Francis Dejon/IISD

# ANNEXE

## Annexe I : Liste d'exemples de cas présentés et liste de présentateurs et présentatrices

### Présentateurs et présentatrices des exemples de cas

- 1. *Upscaling Evergreen Agriculture*** (Mise à l'échelle de l'agriculture de conifères): inverser les tendances en matière de dégradation des sols en Afrique par le biais d'une mise à l'échelle de l'agriculture de conifères (jumeler la culture d'arbres aux activités de production alimentaire et à l'élevage) en Éthiopie, au Kenya, au Rwanda, en Somalie, au Ghana, au Mali au Niger et au Sénégal. Mise en œuvre par ICRAF; GIZ – Economics of Land Degradation; World Vision; CARE International; Oxfam; Catholic Relief Services; et Sahel Eco. Présenté par Mme Mieke Bourne and Dr Leigh Winowiecki (<https://www.worldagroforestry.org/project/reversing-land-degradation-africa-scaling-evergreen-agriculture-regreening-africa>)
- 2. *ADECOB*** : Association de Développement des Communes du Borgou : une association d'intercommunalité qui met en commun les ressources nécessaires pour le développement local efficace au profit des municipalités du Borgou au nord du Bénin. Présenté par M. Maman Bassarou. (<http://www.adecob.org/>)
- 3. *Tem Sesiabun Gorado*** : une innovation sociale pour le renforcement de la vulgarisation d'agriculteur à agriculteur au Bénin. Mise en œuvre par TMG Research en collaboration avec la ProSOL-GIZ /Bénin. Présentée par M. Kader Baba. (<https://soilmates.org/tags/benin-en/>)
- 4. *Land access for women through intrahousehold agreements*** (L'accès à la terre pour les femmes par le biais d'ententes intraménages est une solution) : un mécanisme innovant pour sécuriser l'accès des femmes à la terre au sein du ménage – une initiative pilote à Tiarako, dans l'ouest du Burkina Faso. Mise en œuvre par TMG Research et le Groupe de Recherche et d'Action sur le Foncier (GRAF) avec la collaboration de ProSOL-GIZ /Burkina Faso. Présenté par M. Bala Sanou, M. Saydou Koudougou et Mme Fatoumata Tall. (<https://soilmates.org/tags/burkina-faso-en/>)
- 5. *Stratégie nationale de la GDT*** : conception participative d'une stratégie nationale pour la restauration, la conservation et la réhabilitation des sols au Burkina Faso. Mise en œuvre avec le soutien de ProSol/GIZ Burkina Faso. Présenté par M. Bala-Galley Diarra
- 6. *Projet Équateur*** : leçons tirées de la création de structures de gouvernance aux niveaux local, provincial et national pour le mécanisme de REDD+ dans la République démocratique du Congo. Mis



- en œuvre par le Centre de recherche Woods Hole Research Centre. Présenté par M. Joseph Zambo. (<http://projetequateur.org/>)
7. **One Acre Fund** (le fonds d'un acre) : une entreprise sociale qui fournit aux producteurs en Afrique de l'Est un modèle de financement. Mis en œuvre par One Acre Fund. Présenté par M. Daniel Omondi. (<https://oneacrefund.org/what-we-do/farmers-first/>)
  8. **Apis Agribusiness** : s'attaquer aux forces motrices de la dégradation des écosystèmes d'un point de vue commercial : le cas de l'apiculture en Éthiopie. Mis en œuvre par Rare et Apis Agribusiness. Présenté par M. Jony Girma et Mme Ann-Kathrin Neureuther. (<https://solutionsearch.org/entityform/922>)
  9. **Landscape Planning and Management of Commons in Pastoral Areas** (Planification paysagère et gestion des terres communales dans les régions pastorales) : planification de l'utilisation des sols dans les contextes pastoraux et gestion des terres communales fondées sur l'expérience dans la région Afar (Éthiopie). Mise en œuvre par GIZ Éthiopie. Présenté par M. Said Mohammed Bori et M. Alexander Strunck.
  10. **National Bank for Agriculture and Rural Development** (Banque Nationale de l'agriculture et du développement rural) : des modèles de financement pour le développement de l'agriculture et la gestion durable des sols (créer une Inde financièrement inclusive et responsabilisée). Présenté par M. Shri E. Srinivas.
  11. **Community-led land lease guidelines** (Directives pour la location des terres menées par la communauté) : une innovation sociale pour un meilleur accès à la terre. Par Shibuye Community Health Works, Kakamega, Kenya. Présenté par Mme Violet Shivutse. (<https://soilmates.org/tags/kenya-en/>)
  12. **Domestication and harmonization of policies for SLM** (Maîtrise et harmonisation de politiques pour la GDT) : maîtrise et harmonisation de politiques de GDT par les comtés dans l'ouest du Kenya facilité par GIZ Kenya. Présenté par M. Vincent Okoth
  13. **Enhancing food security and market access for land constrained women farmers** (Améliorer la sécurité alimentaire et l'accès aux marchés des productrices à accès restreint aux terres) : une approche fondée sur les droits de la personne pour améliorer l'agriculture durable et résiliente au changement climatique parmi les productrices au Kenya. Mis en œuvre par ActionAid. Présenté par M. Denis Orioki.
  14. **Limbua Ltd.** : l'accès au marché pour les produits (et les sous-produits) agroécologiques d'Embu, Kenya. Projet mis en œuvre par le producteur allemand kényan «Limbua». Présenté par Prof. Rhoda Birech. (<http://www.limbua-group.com/en/home>)

- 15. *Recommunalization of tenure to secure pastoralist production, livelihoods and ecosystem integrity*** (Recommunalisation du régime foncier en vue de sécuriser la production, le mode de vie et l'intégrité écosystémique pastoraux) : réintroduire le système de gouvernance foncière pastoral à Olgos (Kenya), pour combattre le morcellement des terres, pour sécuriser les modes de vie, les systèmes de production, ainsi que pour régénérer la santé et la biodiversité écologiques. Facilité par le Pastoral Development Network Kenya en collaboration avec l'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA). Présenté par M. Michael Ole Tiampati.
- 16. *The Kenya Agricultural Carbon Project*** (Le projet du carbone agricole du Kenya) : remettre les terres agricoles dégradées à un état fonctionnel du point de vue écosystémique par le biais d'un système de crédits carbone au Kenya. Mis en œuvre par Vi-Agroforestry. Présenté par Mme. Caroline Musee et M. Amos Wekesa. (<https://viagroforestry.org/>)
- 17. *Laikipia Permaculture Centre*** (Centre de permaculture Laikipia) : renforcer les groupes de femmes pastoraux au moyen d'une éducation sur la permaculture et le développement des chaînes de commercialisation dans le comté Laikipia au Kenya. Mis en œuvre par M. Joseph Lentunyo et les groupes de femmes de Laikipia. Présenté par M. Joseph Lentunyo. (<http://www.lpct.or.ke/>)
- 18. *Improving ecosystem services in degraded dryland areas*** (Améliorer les services écosystémiques dans les zones arides dégradées) : travailler avec les producteurs agropastoraux afin d'améliorer les services écosystémiques dans les zones arides dégradées de la région West Pokot au Kenya. Mis en œuvre par la fondation McKnight. Présenté par Mme. Linnet Gohole et M. Bonface Alkamoi de l'Université d'Eldoret, Kenya. (<https://www.mcknight.org/programs/international/>)
- 19. *Pasture and Land Tenure in the Boeny Region*** (Régime foncier entourant les terres et les pâturages dans la région Boeny) : élaborer les cadres légaux en se basant sur les pratiques d'utilisation locales : gestion durable des pâturages et sécurité foncière à Boeny, Madagascar. Discussion proposée par la GIZ Madagascar, ProSol et ProPFR. Présenté par Mme. Valérie Ramahavalisoa.
- 20. *Chia Lagoon Watershed Management*** (Gestion du bassin versant de la lagune Chia) : un projet communautaire de réhabilitation du bassin versant au Malawi. Mis en œuvre par Total Land Care. Présenté par M. Zwide Jere & M. Richard Museka. (<http://www.totallandcare.org/>)
- 21. *Improving traditional systems of soil fertility*** (Améliorer les systèmes traditionnels de fertilité des sols) : augmenter la qualité de la production agricole dans la région des Savanes du Togo. Mis en œuvre par INADES Togo et l'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA). Présenté par M. Yao Dovo Feter.
- 22. *Conservation Agriculture*** (Agriculture de conservation) : Améliorer et maintenir la productivité agricole, les profits et la sécurité alimentaire tout en conservant et en renforçant les ressources à la base et l'environnement en Zambie. Mis en œuvre par WWF International. Présenté par M. Conrad

Muyaule. ([https://www.wwfzm.panda.org/resource\\_center/press\\_releases/?229230/Introduction-to-Conservation-Agriculture](https://www.wwfzm.panda.org/resource_center/press_releases/?229230/Introduction-to-Conservation-Agriculture))

### Contributeurs et contributrices de cas et d'exemples

**M. Bala Sanou** – Contribution sur la mise en commun des ressources au niveau intermunicipal pour la mise en œuvre de la loi foncière au Burkina Faso. Présenté par GIZ Burkina Faso ProSol.

**M. Navin Horo** – Contribution sur la numérisation pour le transfert et l'application de connaissances de la GDT et les défis de gouvernance associés. Mis en œuvre par l'Institut national de la gestion de la vulgarisation agricole (National Institute of Agricultural Extension Management - MANAGE) et la GIZ Inde.

**M. Janardhan Pawar** - Récolter les avantages de la gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles. Le cas de Watershed Organization Trust – WOTR en Inde.

**M. Jitendra Yadav** – Contribution sur le compost organique urbain pour l'agriculture rurale en Inde. Mis en œuvre par le Département du développement urbain du Maharashtra et la GIZ Inde.

**M. Joshua Wambugu** de l'Université de Wageningen. Contribution sur le paiement pour les services écosystémiques à Lake Naivasha au Kenya. Projet terminé mis en œuvre par WWF International.

**Dr Harifidy Rakoto** Ratsimba de l'Université d'Antananarivo. Aborder les mesures incitatives provenant des politiques sur l'offre et la demande du charbon : passer d'un arbre à un paysage au Madagascar. Mis en œuvre par la GIZ Madagascar

**Mr. Luwayo Biswick** – Fondateur de l'Institut Permaculture Paradise, qui agit en tant que site de formation et de démonstration pour la permaculture au niveau de la communauté au Malawi.

**Mme Harriet Nakasi** de la coalition Advocacy Coalition for Sustainable Agriculture (ACSA). Influencer l'environnement politique pour l'agriculture durable. Mis en œuvre par la ACSA en Uganda.

**Dr George Ayaga** de l'Institut de recherche sur l'agriculture et l'élevage du Kenya (KALRO) sur les approches paysagères pour la mise à l'échelle de la GDT et de la conservation de la biodiversité.

**Dr Bharat Kakade** du BAIF Inde sur la gouvernance locale pour des innovations dans la gestion durable de la santé des sols. Mis en œuvre par le BAIF India et la GIZ Inde.

## Annexe II : Questions pour guider les « Ateliers par dimensions » des jours 2 et 3

### Gouvernance foncière

#### Questions **Jour 2** :

- Qu'est-ce qui doit être réalisé pour garantir la durabilité des stratégies?
- Est-ce que les stratégies considèrent les groupes vulnérables et marginalisés? Si non, comment peuvent-ils être pris en compte?
- Que doit-on faire aux niveaux local, municipal ou national pour faire en sorte qu'elles soient cohérentes?

#### Questions **Jour 3** :

- Est-ce que la stratégie est réalisable? Si non, qu'est ce qui devrait changer ou être ajouté?
- Quelles sont les activités concrètes pour rendre opérationnelle la stratégie et pour la mettre en œuvre aux niveaux local, régional, national ou international?

### Gouvernance locale

#### Questions **Jour 2** :

- Comment maintenir la durabilité post-projet?
- Comment garantir la participation des groupes les plus marginalisés de la communauté?
- Quels autres éléments sont nécessaires pour le fonctionnement de la stratégie? Quelles sont les complémentarités (p. ex. y a-t-il un besoin d'un cadre légal sur le plan national et quels sont les rôles des autres acteurs)?
- Session plénière : Quelles sont les autres considérations qui n'ont pas été recensées (stratégie ou élément de l'environnement propice)

#### Questions **Jour 3** :

- Est-ce que la stratégie est réalisable? Si non, qu'est ce qui devrait changer ou être ajouté?  
Quelles sont les activités concrètes pour rendre la stratégie opérationnelle et la mettre en œuvre aux niveaux local, régional, national ou international?

## **Services de vulgarisation**

### Questions **Jour 2** :

- Quels sont les éléments clés de l'environnement propice dans chacun des regroupements thématiques ?
- Qui sont les acteurs clés pour la mise en œuvre des éléments clés ci-haut ?
- En vous basant sur votre expérience et votre contexte régional, quels éléments, acteurs et stratégies importants n'ont pas été recensés dans ces regroupements thématiques ?

### Questions **Jour 3** :

En coopération avec les examinateurs de l'évaluation par les pairs, nous avons d'abord porté notre attention sur les regroupements thématiques 3, 4 et 5 en lien avec la mise à l'échelle avant d'examiner les interrelations entre les 5 regroupements et de nous pencher sur les moyens de garantir les résultats concrets au niveau local après que les pratiques de vulgarisation encourageant la GDT ont été intégrées dans les politiques.

- Groupement thématique 3 : comment accroître les capacités des institutions locales et des champions ?
- Regroupement thématique 4 : comment engager les parties prenantes à tous les niveaux dans les processus de prise de décisions ?
- Regroupement thématique 5 : comment mettre à profit le budget pour les services de vulgarisation des pratiques GDT ?
- Comment les regroupements sont-ils interreliés et comment conduisent-ils à la mise à l'échelle des stratégies réussies ?
- Comment peut-on boucler la boucle (au-delà de l'intégration en vue de garantir que les politiques se traduisent par des résultats concrets) ?

## **Financement & marchés**

### Questions **Jour 2** :

- Quels sont les points en commun et quelles sont les différences qui s'observent entre ces différentes approches quant à la mise en place de l'environnement propice dans chaque regroupement ?
- Qui sont les acteurs ? Sont-ils les mêmes ou sont-ils différents dans ces différentes approches ?  
Peuvent-ils être appuyés ou remplacés ?
- Y a-t-il des éléments ou des stratégies importants qui manquent ? Si oui, lesquels ?

- Question sur la post-durabilité et la mise à l'échelle (lors de la session plénière)

Questions **Jour 3** :

- Qui sont les personnes affectées par ces stratégies?
- Quelles sont les conditions dans lesquelles les stratégies peuvent réussir?
- Quels acteurs sont responsables de créer cet environnement et quels sont leurs rôles?



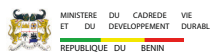
La Global Soil Week 2019 a été financée par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)



Mis en œuvre par



Co-hôtes



Partenaires Officiels

